

# Musée d'archéologie et de paléontologie de Minerve

## Projet Scientifique et Culturel



musée de France



Pays Haut Languedoc  
et Vignobles



**MAIRIE DE MINERVE**  
HÉRAULT

## Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Partie I – Contexte et enjeux du PSC</b>	<b>6</b>
I.1. Le contexte : un musée de France au sein d’un Grand Site et d’un Pays d’art et d’histoire	7
I.2. Les enjeux du PSC du musée de Minerve	11
<b>Partie II - État des lieux / diagnostic</b>	<b>12</b>
II.1 - L’environnement du musée	13
II.2 - Le bâtiment du musée	24
II.3 - Les collections	28
II.4 - Les publics	47
II.5 - Le fonctionnement du musée	58
II.6 - Identité et positionnement du musée	63
<b>Partie III - Le projet du musée, en 5 axes majeurs</b>	<b>65</b>
III.1 - Une requalification du musée : rénovation architecturale et nouveau parcours muséographique	66
III.2 - Une optimisation de la gestion des collections	75
III.3 - Une meilleure valorisation des collections auprès de tous les publics	77
III.4 - Un nouveau positionnement du musée : médiateur de la recherche archéologique et historique en Minervois	82
III.5 - Un modèle économique pérenne	85
<b>Table des annexes</b>	<b>87</b>

## Introduction

Le musée d'archéologie et de paléontologie de Minerve a été créé par des érudits locaux et des habitants du village en 1967 dans l'ancien presbytère, à proximité de l'église Saint-Étienne, en plein cœur du village. Réaménagé trois ans plus tard, il a été inauguré pour la seconde fois le 7 juin 1970. Dès sa création sous la houlette de Jacques Lauriol, archéologue amateur et conservateur bénévole du musée de 1967 à 1991, le musée de Minerve a été perçu par la direction des musées de France comme un équipement innovant, mettant l'archéologie à la portée de tous par une présentation exemplaire et des textes didactiques. De ce fait, ce musée a été accompagné par l'État (notamment dans le cadre de la mission Racine), classé « musées contrôlé » puis « musées de France » (en 2003) suite à la création de cette appellation.

Administré dès sa création par une association, le Syndicat d'Initiative de Minerve, ce musée est passé en gestion municipale à partir de 2016. Il conserve des collections archéologiques et paléontologiques anciennes, constituées par des dons et des dépôts, dans les pratiques des sociétés savantes locales. Toutefois, une part importante de ses collections est aussi le fruit de fouilles plus récentes, menées dans le cadre de la restauration des remparts de Minerve. Ce musée, dont l'histoire se raconte sur plus d'un demi-siècle, est aujourd'hui vieillissant, dans un bâtiment présentant de nombreuses fragilités et nécessitant une mise aux normes. L'élaboration d'un Projet scientifique et culturel, préalable à tout programme de rénovation et outil indispensable au fonctionnement d'un musée, s'est avérée être une étape incontournable pour la gestion future de cet équipement culturel.

### **Le Projet Scientifique et Culturel : objectifs et méthodologie**

Le projet scientifique et culturel est « le premier document opérationnel et stratégique qui définit l'identité et les orientations du musée. Il est une référence commune pour l'équipe du musée et la tutelle : il engage l'une comme l'autre sur le devenir de l'établissement. (...) Outil de gouvernance, il est indispensable que la tutelle lui soit associée, car il constitue une feuille de route des actions scientifiques et culturelles du musée, déterminée en cohérence avec le cadre plus global des politiques publiques. »<sup>1</sup>

Le PSC s'inscrit dans une démarche prospective. C'est un document opérationnel qui doit déterminer, pour les 5 à 10 ans à venir, les actions à porter à court et moyen termes, ainsi que les moyens à mettre en œuvre. Le projet au cœur de ce document doit dégager les grands axes prioritaires (avec des objectifs stratégiques et opérationnels), en adéquation avec les missions et les obligations des musées de France. De plus, c'est un document légal, obligatoire pour tout musée de France (article L441-2 du Code du patrimoine), qui conditionne l'octroi des subventions de l'État à un projet de construction, d'extension ou de réaménagement. De ce fait, le PSC doit être validé par la collectivité territoriale de tutelle (en l'occurrence le Conseil municipal de Minerve) et par la Direction des affaires culturelles (DRAC Occitanie).

Si chaque PSC est unique car adapté à un environnement particulier et à un contexte propre à l'institution muséale, son élaboration s'appuie sur une méthodologie préconisée par le Service des musées de France. Document d'orientation stratégique, le PSC doit être bref et concis. Il a pour vocation de déterminer des objectifs ambitieux mais réalistes par rapport aux moyens dont dispose la tutelle du musée. Toutefois, il se construit sur la base d'un état des lieux, d'une histoire de l'établissement et de son évolution.

---

<sup>1</sup> Site Internet du Ministère de la Culture - Page *Le projet scientifique et culturel d'un musée de France* – 04-05-2020.

Par conséquent, l'élaboration du PSC se fait en deux temps :

- 1 - réalisation d'un état des lieux (bilan de l'existant, diagnostic lucide et critique),
- 2 - élaboration d'un projet sélectif présentant les priorités retenues.

Le bilan de l'existant est réalisé en prenant en compte toutes les composantes de la vie et de l'évolution de l'équipement : son environnement, les collections dont il a la charge, les publics qui le fréquentent, son fonctionnement, son positionnement. Outil de pilotage et d'aide à la décision, le PSC est élaboré en équipe, en concertation avec tous les acteurs en lien avec l'établissement : agents de la collectivité gestionnaire et propriétaire des collections, associations impliquées dans la vie du musée, élus et partenaires institutionnels. Ce document devra ensuite être partagé avec l'ensemble des acteurs « afin que chacun ait pleine connaissance des enjeux et des perspectives pour y inscrire son action dans la stratégie globale prédéfinie dans ce document souche. »<sup>2</sup>

### **Le PSC du musée de Minerve : fruit d'une co-construction en 3 grandes étapes**

La coordination et la rédaction du PSC du musée de Minerve a été confiée à la chargée de mission musées du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles.<sup>3</sup> L'élaboration de ce document est le fruit des réflexions échangées dans le cadre du comité scientifique et technique mis en place lors de la réunion de présentation de la démarche du PSC qui s'est tenue le 19 octobre 2021.

Ce comité scientifique et technique réunit :

- le Maire de Minerve ou sa représentante, l'élue en charge du musée,
- la conseillère pour les musées de la DRAC Occitanie,
- l'animatrice du Réseau des Musées de Territoire du Service Patrimoine du Département de l'Hérault,
- la présidente de l'association Menerbés,
- 3 membres de l'association Menerbés,
- 2 habitants du village, personnes ressources,
- les 2 agents d'accueil et de médiation du musée,
- le chargé de mission OGS du Pays Haut Languedoc et Vignobles,
- la chargée de mission musée du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles.

L'élaboration du PSC s'est faite en plusieurs étapes.

#### Étape 1 : bilan de l'existant, diagnostic

Cette phase de travail relativement longue a fait l'objet de 7 réunions :

- 19 octobre 2021 : réunion de lancement du Comité scientifique et technique,
- 9 novembre 2021 : les collections : historique ; acquisitions ; parcours de visite (muséographie, périodes traitées, discours développé) ; conservation (état sanitaire, restaurations) ; inventaire et récolement ; documentation ; valorisation (expositions temporaires),
- 14 décembre 2021 : le bâtiment (historique, état, sécurité / sûreté) et l'environnement territorial du musée (environnement géographique et administratif)
- 1<sup>er</sup> février 2022 : les publics et la communication : fréquentation du musée ; typologie des publics ; outils de communication ; visibilité du musée,
- 22 mars 2022 : les publics - suite (questionnaire enquête des publics),
- 17 mai 2022 : le fonctionnement (horaires d'ouverture ; tarifs ; ressources humaines ; budget) et l'identité du musée (nom du musée ; concept et image véhiculée par le musée).
- 15 novembre 2022 : synthèse de l'état des lieux réalisé dans le cadre du PSC.

---

<sup>2</sup> Source : Muséofiche du SMF – juin 2020.

<sup>3</sup> Les objectifs et actions de la mission musées sont détaillés pages 6-7.

La chargée de mission musées est également intervenue à deux reprises devant le Conseil municipal de Minerve pour présenter la démarche PSC aux élus de la commune : les 8 avril et 2 décembre 2021.

Parallèlement aux réunions de travail du Comité scientifique et technique, ou en amont, plusieurs études ont été réalisées afin d'apporter des éléments complémentaires au diagnostic :

- audit sur la sécurité du musée (réalisé le 30/06/2021, Service des Musées de France),
- audit sur la sûreté du musée (réalisé le 1/12/2021, Service des Musées de France),
- récolement des collections archéologiques (réalisé en 2021-2022, Manon Albert et Sylvie Chauvain, Agence Victoire),
- récolement des collections paléontologiques (réalisé en 2023-2024, Sylvain Duffaud – Paléoscène),
- collecte et numérisation des archives du musée (réalisé en 2022, en interne),
- étude des publics (données de fréquentation recueillies annuellement par les agents du musée et enquête qualitative élaborée en 2022 par les étudiants du Master Médiation et Valorisation du Patrimoine - université Paul Valéry),
- étude préalable d'aide à la décision sur la gestion d'un équipement muséal sur la commune de Minerve (réalisé en 2023, Alain Porteils et Cécile Galceran, agence Public Impact Management),
- préconisations et estimatif des travaux architecturaux réalisé dans le cadre de la mission d'assistance architecturale et paysagère sur le Grand Site « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian » (réalisé en 2023, Sandrine Rascol, architecte du Patrimoine).

#### Étape 2 : élaboration du projet

Cinq axes de travail ont été définis lors de la réunion du Comité scientifique et technique du 11 juillet 2023 qui a permis de proposer une synthèse des échanges, de dégager les idées forces du diagnostic et de poser des axes de travail visant à déterminer les objectifs stratégiques et opérationnels du PSC<sup>4</sup>.

#### Étape 3 : validation du PSC

Validation en comité de pilotage, le XXX

Composition du comité de pilotage :

- le Maire de Minerve,
- l'élue de Minerve en charge du musée,
- la conseillère pour les musées de la DRAC Occitanie,
- le président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles,
- la vice-présidente du Pays Haut-Languedoc et Vignobles et élue départementale en charge de la culture et du patrimoine,
- le responsable du Service patrimoine du département de l'Hérault,
- la DGS du Pays Haut-Languedoc et Vignobles,
- le chargé de mission OGS du Pays Haut Languedoc et Vignobles,
- la chargée de mission musée du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles.

Validation en Conseil municipal, le XXX

Validation par la DRAC Occitanie, le XXX

Transmission à la DRAC Occitanie.

---

<sup>4</sup> Ces cinq axes du projet sont détaillés dans la partie 2 du PSC.

# **Partie I**

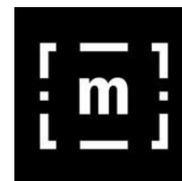
## **Contexte et enjeux du PSC**

## I.1 Le contexte : un musée de France au sein d'un Grand Site et d'un Pays d'art et d'histoire

### Du « musée de province » contrôlé au « musée de France »

Le 29 septembre 1967, le directeur des Musées de France, Jean Chatelain, adresse un courrier au maire de Minerve dans lequel il mentionne le rapport rédigé par Jean Boyer, « inspecteur principal des musées de province », suite à sa visite du musée, installé dans un local mis à disposition du Syndicat d'Initiative (alors gestionnaire du musée) par la commune de Minerve. Ce rapport souligne « l'importance scientifique des collections » et « la qualité de la présentation réalisée par Monsieur Lauriol et son équipe ». Dès lors, le Ministère de la Culture est enclin à subventionner les aménagements muséographiques de l'établissement qui, de fait, est intégré à l'ensemble des musées contrôlés (statut créé par l'ordonnance du 13 juillet 1945 suivie du décret du 31 août 1945).

En 2003, la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 crée l'appellation « Musée de France ». Cette loi réaffirme aussi la définition du musée : « Est considéré comme musée (...) toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public »<sup>5</sup>. Le musée de Minerve, comme la grande majorité des musées contrôlés, obtient alors cette appellation.



L'appellation « Musée de France » implique le contrôle scientifique et technique des services de l'État mais permet aussi aux collectivités territoriales de bénéficier du concours financier de l'État.

Pour recevoir cette appellation, un musée doit répondre à quatre critères<sup>6</sup> :

- être obligatoirement dirigé par un personnel scientifique issu de la filière culturelle territoriale ou nationale (conservateur ou attaché de conservation),
- disposer en propre ou en réseau avec d'autres musées, d'un service éducatif,
- tenir à jour un inventaire de ses collections,
- rédiger un projet scientifique et culturel (PSC) qui fixe ses grandes orientations.

En outre, un Musée de France doit pouvoir assurer les missions permanentes attachées à cette appellation :

- conserver, restaurer, étudier et enrichir ses collections,
- les rendre accessibles au public le plus large,
- concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture,
- contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche.

### Le musée de Minerve et l'Opération Grand Site (OGS)

La démarche OGS (ou de Grand Site de France) « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » vise à mettre en œuvre un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un territoire (le Grand Site), remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles.

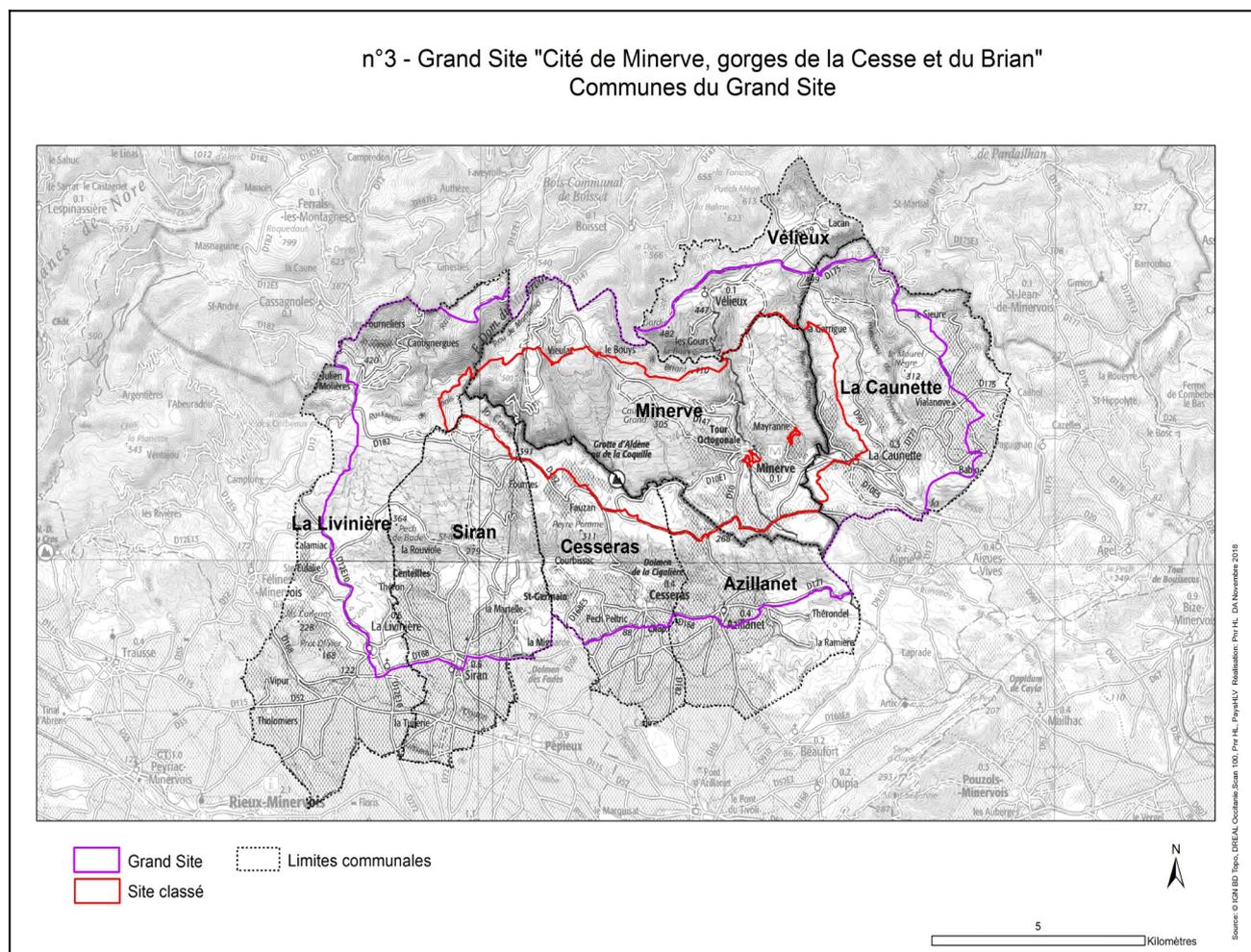


<sup>5</sup> Code du Patrimoine - livre IV Musées – Art.L410-1.

<sup>6</sup> Informations extraites de la page « appellation Musées de France » du site Internet du Ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Appellation-Musee-de-France>

Ce territoire est reconnu nationalement par la présence d'un site classé, qui accueille un large public (environ 200 000 visiteurs/an à Minerve) et qui est engagé dans une démarche globale de développement durable.

Le périmètre de ce territoire concerne 7 communes du Minervois : Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux pour une superficie d'environ 14 000 ha.



L'Opération Grand Site a été officiellement lancée par l'État en juillet 2015. Le document cadre de l'OGS (projet et programme d'actions 2019-2023) a été validé en Comité de pilotage local en décembre 2018 puis approuvé en Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP) en décembre 2020 avec avis favorable à l'unanimité.

La démarche OGS a notamment pour finalités d'obtenir (et ensuite de conserver) le label Grand Site de France. C'est après évaluation de la mise en œuvre du programme d'actions actuel de l'OGS, et en concertation avec tous les partenaires, qu'une candidature au label Grand Site de France pourra être envisagée. L'attribution de ce label distinguera une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.

Toute démarche OGS vise à :

- restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle d'un site classé et de ses abords,
- améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnement, circuits, information, animations), dans le respect du site,
- favoriser le développement économique local.

Pour atteindre ces objectifs, les acteurs de l'OGS disposent d'un document de gestion qui intègre et entérine une ambition collective : « révéler le Grand Site ». Les élus du Grand Site ont affirmé leur volonté de pouvoir préserver, gérer et mettre en valeur ce qui fait la spécificité, la singularité du Grand Site, et de son paysage, avec toutes ses composantes patrimoniales. La géologie singulière, les paysages de gorges et de causses, les nombreux points de vue et perspectives, la biodiversité, le patrimoine archéologique et préhistorique, l'histoire et notamment l'épisode de la Croisade des Albigeois, les cœurs de villages, le petit patrimoine rural, la vigne et le vin sont tous des éléments matériels et immatériels qui contribuent à la valeur patrimoniale du site et qui participent à « l'esprit des lieux » du Grand Site.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en tant que structure gestionnaire de l'OGS, assure l'animation, la coordination et le suivi de la mise en oeuvre du programme d'actions et accompagne la réalisation des opérations prioritaires dans le Grand Site.

Quatre axes de travail ont été définis :

- Axe 1 : Révéler les paysages et favoriser la préservation dynamique des équilibres paysagers
- Axe 2 : Connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel, architectural et urbain
- Axe 3 : Améliorer l'accueil, organiser la visite et enrichir son contenu
- Axe 4 : Mettre en place une gestion pérenne du Grand Site et des outils d'évaluation

Chacun de ces axes est décliné en actions (au total, ce sont 45 actions définies sur 5 ans).

Le musée de Minerve est partie prenante de cette démarche OGS par le biais de deux actions de l'axe 2 :

- l'action 5.1 : accompagnement du musée de Minerve par la chargée de mission musées du Pays d'art et d'histoire,
- l'action 5.2 : élaboration et mise en oeuvre du projet scientifique et culturel du musée de Minerve.

### **La mission musées du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles**

Le 28 octobre 2016, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu le label « Pays d'art et d'histoire » et signé pour dix ans une convention avec le Ministère de la Culture actant plusieurs engagements. Le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et au cadre de vie.



De ce fait, le label Pays d'art et d'histoire propose des actions de sauvegarde et de valorisation des patrimoines en vue de favoriser, à travers la sensibilisation des populations, la transmission de cet héritage.

Afin de mener à bien ces objectifs, le Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles développe ses actions selon quatre orientations :

- connaître et partager le territoire, son identité, son patrimoine,
- sensibiliser les publics,
- préserver un cadre de vie,
- dynamiser les patrimoines et l'architecture.

Pour remplir au mieux ces objectifs, le Pays d'art et d'histoire s'est adjoint une mission musées (créée en 2018) ainsi qu'une mission inventaire du patrimoine (créée en 2020). La création de la mission musées a été motivée par la nécessité de répondre plus spécifiquement aux besoins identifiés sur le territoire en matière de préservation et de valorisation de l'offre muséale.

Les actions de la chargée de mission musées se déploient selon deux axes principaux :

- assurer la responsabilité scientifique des trois musées de France du territoire :
  - le musée d'Archéologie et de Paléontologie de Minerve
  - le musée de Préhistoire régionale de Saint-Pons-de-Thomières
  - le musée de la Cloche et de la Sonnaïlle d'Hérépian
- concevoir une offre muséale globale à l'échelle du Pays d'art et d'histoire et animer le réseau des musées et espaces muséographiques du territoire (à ce jour au nombre de 28).

Dans le cadre de l'accompagnement à la gestion des collections des trois musées de France, l'une des priorités de cette mission musées est la rédaction, pour chacun de ces établissements, d'un Projet Scientifique et Culturel (PSC). Le musée de Minerve n'a jamais fait l'objet d'un PSC. Au delà de l'obligation réglementaire inhérente à l'appellation « musée de France », la rédaction de ce document s'avère aujourd'hui indispensable si la commune souhaite s'engager vers un projet de rénovation mais aussi au regard du rôle que le musée est amené à jouer dans le cadre des actions de l'Opération Grand Site et du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles.



*Enseigne du musée de Minerve. Photo : PHLV - F. Renerre*

## I.2 Les enjeux du PSC du musée de Minerve

Le PSC du musée de Minerve permettra de répondre à plusieurs enjeux :

- une requalification de l'identité du musée passant par la rénovation du parcours muséographique, en adéquation avec le contenu des collections,
- une gestion des collections en cohérence avec les exigences de l'appellation « musée de France » :
  - optimisation des conditions de conservation et de valorisation des collections (conservation préventive des collections en exposition permanente et en réserve, informatisation et documentation des collections, conservation des archives (collection Miquel), mise en place de conditions favorables à l'étude des collections et à l'accueil des chercheurs, réalisation d'expositions temporaires et de publications...),
  - régularisation du statut juridique des collections,
  - amélioration des conditions d'accueil des visiteurs (accueil physique mais aussi production de contenus accessibles à tous, public de spécialistes comme public familial, public scolaire, public en situation de handicap, public non francophone...),
- le renforcement de l'attractivité du seul équipement culturel municipal du village, et partant, contribution au développement touristique et économique local,
- l'appropriation du musée par les habitants du village,
- l'inscription du musée dans un ensemble de réseaux :
  - scientifiques, collaboration avec les chercheurs et les autres musées,
  - culturels et associatifs, pour favoriser l'appropriation du lieu par la population locale,
  - institutionnels, pour renforcer ou créer des partenariats.



*Collections du musée de Minerve. Photos : PHLV - F. Renerre*

# **Partie II**

## **État des lieux / diagnostic**

## II.1 – L’environnement du musée

### Le contexte géographique

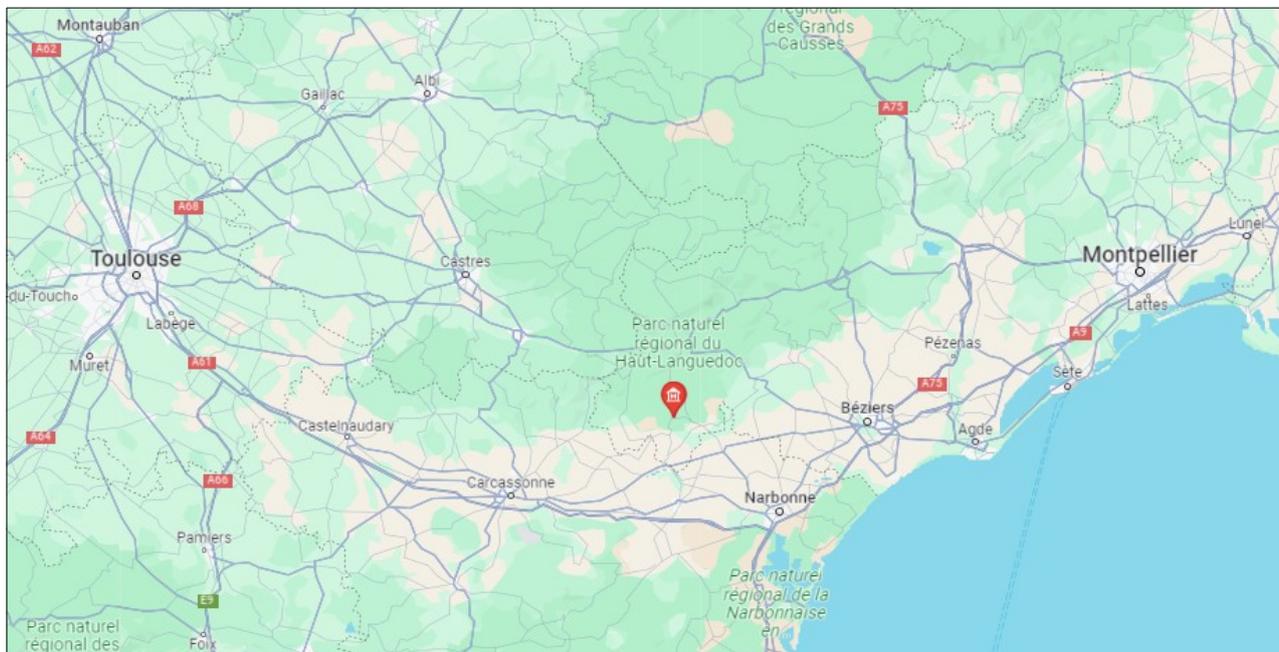
S’étalant sur le versant sud de la Montagne Noire et le piémont languedocien du Massif Central, la commune de Minerve est à cheval sur deux formations géologiques – les terrains de l’ère Primaire du Massif Central et ceux de l’ère Tertiaire du Bas-Languedoc – une configuration qui conditionne son paysage.

- Un paysage de cause et de canyons sculpté par l’action des eaux :  
La cité de Minerve a été construite sur un éperon rocheux au confluent de deux rivières profondes, la Cesse et le Brian. C’est à partir de l’ère Tertiaire et durant l’ère Quaternaire, période d’érosion intense, que ces rivières ont creusé leurs lits, développant un réseau de canyons et de cours souterrains dans les calcaires du cause. Il en résulte un paysage dévoilant de multiples particularités :
  - La discordance de l’Eocène sur le Cambrien (bien observable dans la vallée du Brian) : les calcaires de l’ère Tertiaire reposent directement sur les terrains de l’ère Primaire. 500 Ma séparent ces deux périodes, il s’agit d’une des discordances qui, en France, montre le plus grand intervalle de temps entre les terrains inférieurs et supérieurs.
  - Le cause, immense dalle de calcaire à alvéolines d’origine marine creusé d’un réseau de grottes profondes.
  - La présence de deux ponts naturels (« petit pont » de 110 m de long et « grand pont » de 250 m de long) formés par l’action érosive de la Cesse, rivière dont le cours devient souterrain une partie de l’année (permettant l’accès aux ponts naturels de Minerve).
  - Un paysage contrasté, bénéficiant d’un climat méditerranéen, où les vignes se déployant sur les terrains argileux côtoient la garrigue.



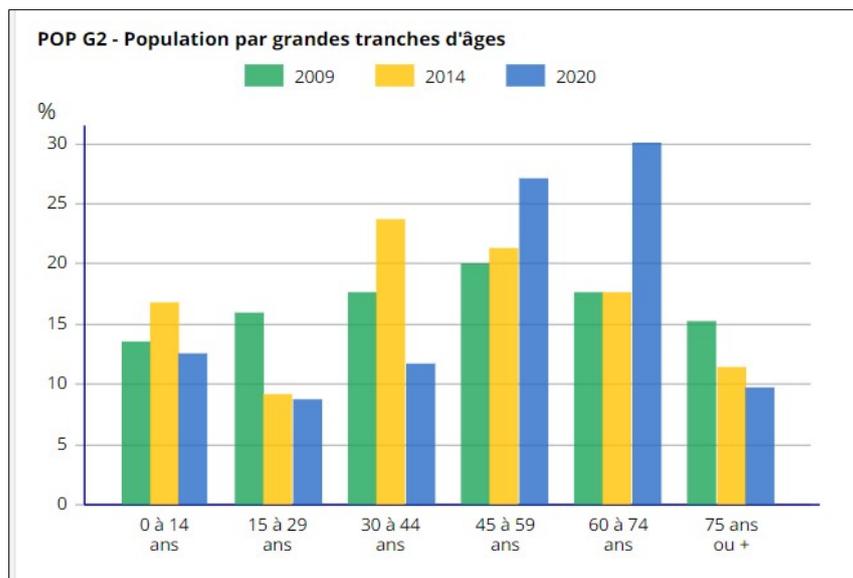
*Vue de Minerve. Photo : PHLV - F. Renerre*

- Une situation géographique privilégiée :  
Minerve se situe au cœur de la région Occitanie, dans la partie ouest du département de l'Hérault :
  - à 46 km à l'ouest de Béziers,
  - à 46 km à l'est de Carcassonne,
  - à 33 km au nord-ouest de Narbonne,
  - à moins d'1h30 de trajet de Toulouse et de Montpellier.



## Le contexte administratif et institutionnel

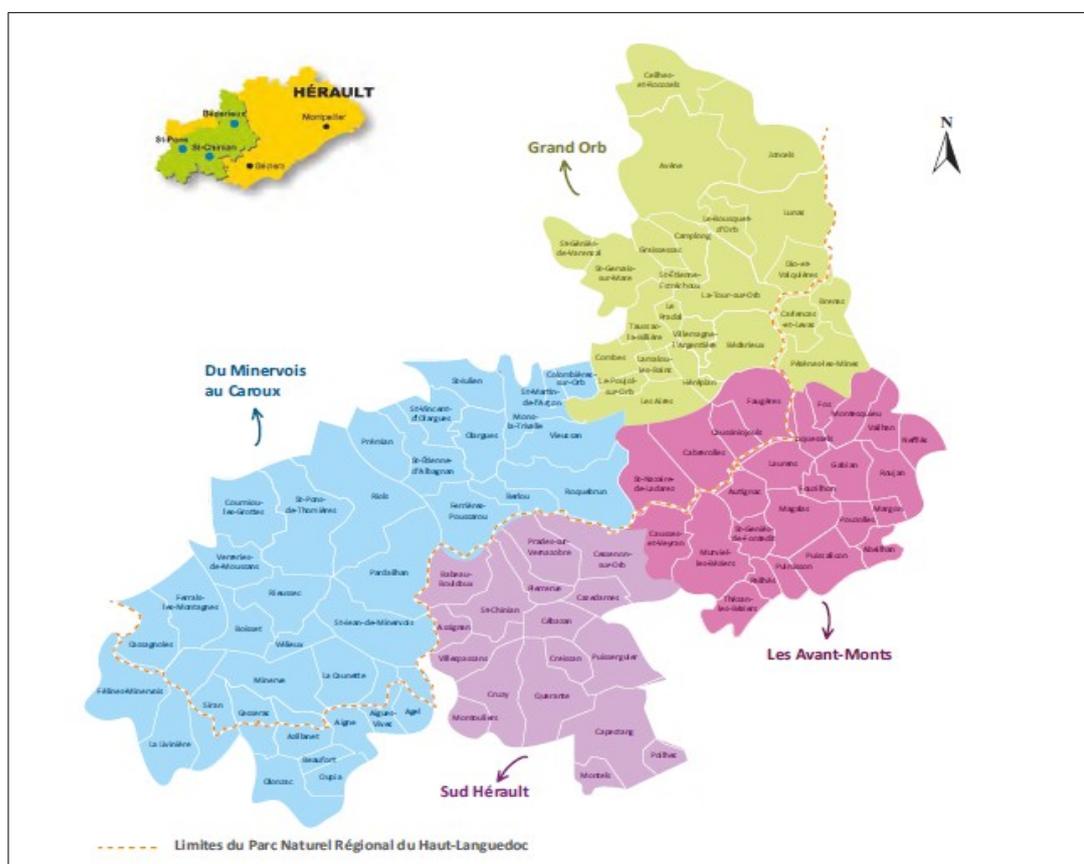
- La **commune de Minerve** est une commune rurale très peu dense. Elle comptait 101 habitants en 2020 ; elle en comptait 30 de plus en 2014 (source Insee). Sa population est majoritairement comprise dans la tranche d'âge des 60-74 ans.





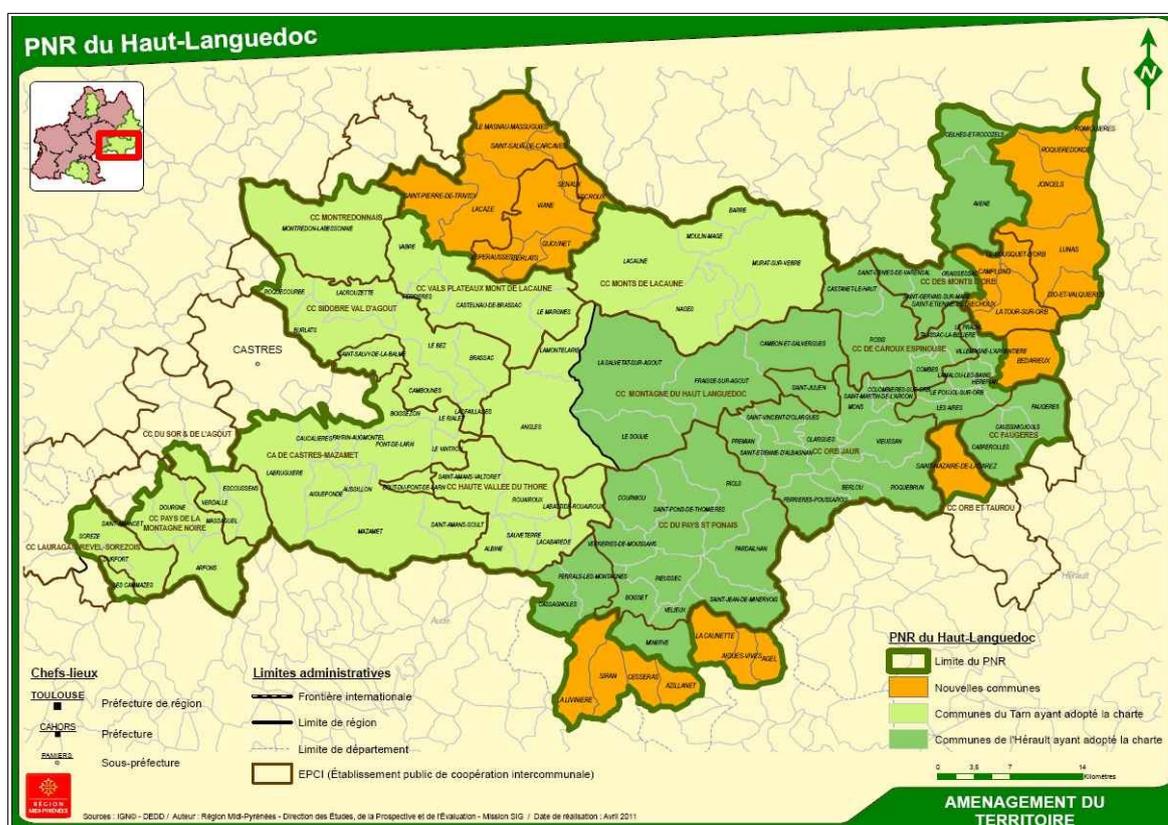
- ingénierie auprès de porteurs de projets, publics ou privés, sous forme de conseil et d'appui technique du montage d'un projet à sa réalisation,
- animation/coordination de dispositifs territoriaux d'intervention technique et financière,
- maîtrise d'ouvrage d'opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifique,
- assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

Le Pays intervient dans les domaines du développement économique (économie, tourisme, patrimoine...) et de la cohésion sociale (habitat, logement, cadre de vie, services à la personne, culture) et mène de nombreuses actions, dont l'animation et la mise en œuvre du Pays d'Art et d'Histoire et de l'Opération Grand Site (OGS).



- La commune de Minerve est également sur le territoire du **Parc Naturel Régional du Haut Languedoc**, créé en 1973. Le classement du Parc a été renouvelé par décret ministériel du 18 décembre 2017 jusqu'en 2027. Le PNRHL est administré par un Syndicat mixte d'aménagement et de gestion, composé :
  - de la Région Occitanie,
  - des Conseils départementaux du Tarn et de l'Hérault
  - des 117 communes du Tarn et de l'Hérault ayant approuvé la nouvelle charte.

Le PNRHL a pour objet de mettre en œuvre un projet de développement durable pour le Haut Languedoc conformément aux objectifs de sa charte. Il assure des missions ayant un lien avec le musée de Minerve, notamment en matière d'éducation à l'environnement, de centre de ressources.



- La commune de Minerve est une commune du **Département de l'Hérault** qui exerce des compétences et gère des équipements ayant un lien avec le musée de Minerve, notamment le Service patrimoine qui anime le Réseau des Musées de Territoire proposant des actions auxquelles participe le musée de Minerve (journées d'études, ateliers/formations pour les professionnels des musées...). L'animatrice de ce Réseau des Musées de Territoire participe aux comités scientifiques et techniques des musées dont celui de Minerve.



Par ailleurs, le Conseil départemental souhaite conforter les Grands Sites de France existants ou en projet. Ainsi, le Département apporte son soutien financier aux structures gestionnaires de démarches Grand Site de France, accompagne techniquement tous ces sites dans le cadre d'un réseau départemental, et a déjà apporté son soutien à des opérations de restauration et mise en valeur (remparts de Minerve, aménagement des réserves du musée...).

- La commune de Minerve est une commune de la **Région Occitanie** qui est susceptible d'apporter un soutien financier dans le cadre de fonds paritaires État/Région tels que le Fonds Régional d'Aide à la Restauration (FRAR). Le musée peut aussi répondre à certains appels à projets lancés par le Région.



- **Les services de l'État** : la DRAC Occitanie / Service des musées de France (SMF) : en tant que musée de France, le musée de Minerve bénéficie de l'appui technique des services de l'État (conseillère pour les musées de la DRAC Occitanie mais aussi visites de la Missa – Mission sécurité et sûreté du Service des Musées de France ou intervention d'un architecte conseil). Le conservateur régionale de l'archéologie (SRA) et ses collègues chargés des biens mobiliers peuvent également être sollicités.

La commune de Minerve peut aussi bénéficier, pour son musée, de subventions (fonctionnement et investissement) ainsi qu'une aide aux restaurations dans le cadre du FRAR et aux acquisitions dans le cadre du FRAM. En contre partie, elle doit se conformer aux procédures inhérentes à l'appellation musées de France : présentation des projets d'acquisitions et de restaurations aux commissions scientifiques régionales organisées par la DRAC ; communication des procès verbaux de récolement des collections ; rédaction d'un PSC ; utilisation d'un logiciel de gestion des collections et versement des notices d'objets dans la base POP.



## PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- Le musée de Minerve est recensé sur le site Muséofile/Patrimostat : un questionnaire est envoyé annuellement pour recueillir diverses informations et statistiques liées au fonctionnement du musée.
- Éducation nationale : des liens avec l'Éducation nationale (académie de Montpellier) ont pourrais être tissés avec les établissements scolaires de la maternelle au collège proches de Minerve ou plus lointains (le musée de Minerve a reçu une école de Béziers en 2022).

Ces différentes strates administratives constituent autant de partenariats qui peuvent être tissés avec la commune de Minerve.

### L'environnement culturel, patrimonial et touristique

Minerve se situe à proximité de secteurs très riches sur le plan touristique et patrimonial avec, à moins d'1h30 de trajet :

- le Canal du Midi,
- la Cité de Carcassonne,
- les écluses de Fontseranes à Béziers,

- l'oppidum d'Ensérune et son musée nouvellement rénové,
- le littoral méditerranéen et ses nombreuses stations balnéaires,
- Narbonne et ses sites patrimoniaux (palais des Archevêques, musée Narbo Via...),
- les agglomérations de Toulouse et Montpellier...

On constate cependant que Minerve se trouve dans l'arrière-pays, dans une zone relativement dépourvue d'équipements culturels (le musée de Minerve est le seul équipement culturel des 7 communes qui composent l'OGS).

- Minerve fait partie des « Plus Beaux Villages de France ». Avec Olargues, ce sont les deux seuls « Plus beaux villages de France » du Pays Haut Languedoc et Vignobles.



- Minerve se situe dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc (PNRHL), dans le Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles, dans la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc labellisée Vignobles et Découverte.



- Le village de Minerve et ses environs ont livré un patrimoine historique exceptionnel (église Saint-Étienne et dolmens classés MH) :
  - des vestiges préhistoriques avec une occupation humaine attestée dès le Paléolithique inférieur (notamment dans les grottes d'Aldène et de Bize-Minervois),
  - des dolmens nombreux sur le causse (dolmens des Lacs, du Bouys, du Bois-Bas), dont certains sont classés Monuments Historiques,
  - des habitats protohistoriques (Minerve-la-Vieille, oppidum de Noé, oppidum de La Gasque),
  - des vestiges de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (notamment l'autel de saint Rustique conservé dans l'église Saint-Étienne), et des traces d'une occupation wisigothique (nécropole du Puech, maison aristocratique accolée aux remparts de Minerve),
  - Minerve est également un haut lieu du catharisme et conserve les vestiges du château du XIII<sup>e</sup> siècle (la Candela),
  - elle présente également un patrimoine vernaculaire riche (moulins, capitelles et murets en pierre sèche...), et conserve aussi une identité fortement viticole.
- Minerve présente également un patrimoine naturel reconnu, avec une réserve de biodiversité (habitats naturels méditerranéens, chauves souris, rapaces) référencée comme Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique et la présence d'un site Natura 2000. Elle représentent aussi un espace d'intérêt écologique majeur du PNRHL.



*Dolmen des Lacs. Photo : Menerbès*

- Le village de Minerve bénéficie d'une fréquentation touristique importante :
  - A Minerve, la fréquentation a été estimée à environ 200 000 visiteurs/an<sup>7</sup>. Cette fréquentation touristique se caractérise par une saisonnalité très marquée même si ce village d'à peine 101 habitants est visité tout au long de l'année, surtout les week-ends. Les visiteurs sont attirés par le renommée du village (parmi les « plus beaux villages de France »), son authenticité et son histoire (notamment la période cathare). De plus, la commune de Minerve développe une offre culturelle depuis l'été 2023 avec les concerts du mardi durant la période estivale et l'Office du Tourisme Du Minervois au Caroux propose des visites guidées nocturnes, au lampion, en juillet / août..
  - Autour du musée de Minerve, les visiteurs peuvent bénéficier d'une offre en activités culturelles et patrimoniales :
    - la cité de Minerve et les villages alentours, ainsi que les églises et chapelles,
    - les sentiers patrimoniaux (comme le sentier des meulières à La Livinière),
    - la découverte en voiture (route des gorges, plateau d'Aldène, curiosité de Lauriole, tables d'orientation...),
    - des soirées concerts en plein air, chez des hébergeurs ou dans des chapelles,
    - des sorties sensibilisation au patrimoine naturel et paysager,
    - la découverte du patrimoine archéologique et historique (sites et musées, notamment musée Hurepel à Minerve et musée archéologique d'Olonzac),
    - les visites de caves et domaines viticoles.

Cependant, l'étude TEMAH menée en 2013/2014 révèle que les visiteurs sont majoritairement attirés par des visites « nature » dans ce lieu d'exception qu'est la cité de Minerve, plus que par l'offre culturelle et patrimoniale du site. En ce qui concerne les capacités de restauration et d'hébergement, on note un nombre assez important de restaurants mais un manque d'hébergements, limitant le nombre de nuitées sur place.

En matière de développement économique, on peut considérer que si le musée est en capacité de proposer une offre culturelle par le biais de visites et d'activités familiales, il participera pleinement à l'allongement du temps de présence des visiteurs à Minerve ; dès lors le musée pourra constituer un atout dans l'attractivité touristique du village.

- Le paysage muséal et associatif en Minervois et les réseaux de musées :
  - Le musée de Minerve entretient des liens étroits avec l'association Menerbès. Créée pour défendre et valoriser le patrimoine en Minervois, l'association Menerbès « se donne pour objectif premier de proposer des échanges avec des spécialistes de diverses disciplines, dont le point commun est d'éclairer la connaissance du Minervois et de ses environs, à toutes les époques de son histoire. »<sup>8</sup>  
 Cette association prend part aux activités du musée par le biais de visites et de conférences mais aussi par l'organisation d'expositions (*Verriers et verreries à Minerve*, présentée au musée durant la saison 2022 ; *Au fil de l'eau, moulins hydrauliques du haut bassin de la Cesse*, saison 2023).

<sup>7</sup> Chiffre extrait de l'étude TEMAH menée en 2013/2014.

<sup>8</sup> Informations extraites du site internet de l'association Menerbès : <http://association-menerbes.fr/>

De plus, par l'action de sa présidente et de certains de ses membres très impliqués dans les activités du musée (participation au Comité scientifique et technique du PSC, contribution au récolement des collections en 2020-2021), cette association a un rôle à jouer comme intermédiaire entre le monde de la recherche et le grand public.



*Exposition Verriers et verreries à Minerve - Photo : PHLV - C. Jacquet*

- Le musée archéologique et paléontologique de Minerve côtoie le musée Hurepel (musée privé), situé dans la rue des Martyrs, sans entretenir de véritable lien avec ce musée. Le musée Hurepel est dédié à l'épopée Cathare qu'il aborde sous l'angle du récit événementiel à partir de maquettes et figurines. Il propose également au public une boutique (livres, cartes postales et souvenirs) très fournie.

- Un autre musée d'archéologie est installé à Olonzac, à une dizaine de km de Minerve. Associant espaces d'exposition et dépôt archéologique conventionné avec le Service Régional de l'Archéologie d'Occitanie, ce musée est géré par une association : le CRDM (Centre de Recherche et de Documentation du Minervois). Inauguré en 1971, à peu près à la même période que le musée de Minerve, le musée archéologique d'Olonzac propose une muséographie qui présente des caractéristiques identiques à celles du musée de Minerve (vitrines en bois, hautes et disposées le long des murs) même si l'équipe de bénévoles tente, avec peu de moyens, d'actualiser les présentations.



*Musée d'Olonzac  
Photo : PHLV - F. Renerre*

- Un second musée de France est implanté sur le territoire de la communauté de communes du Minervois au Caroux, à Saint-Pons-de-Thomières. Centré sur la période néolithique et la culture saintponnienne qui a laissé de nombreuses statues-menhirs dans les montagnes du Haut Languedoc, le musée de Préhistoire régionale de Saint-Pons n'entretient pas de lien particulier avec le musée de Minerve.



*Musée de Saint-Pons-de-Thomières  
Photo : PHLV - F. Renerre*

- Le musée de Minerve est intégré à plusieurs réseaux de musées :
  - le réseau des musées du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles, animé par la chargée de mission musées au PHLV). Les rencontres organisées dans le cadre de ce réseau permettent aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques et de se former en interne. Un livret présentant les musées de ce réseau a été publié en 2022.



Par ailleurs, le Pays d'art et d'histoire a pour vocation de renforcer et structurer l'offre muséale, il soutient les projets notamment par l'aide à la recherche de financements. Le Pays d'art et d'histoire est engagé dans la création d'un CIAP (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine), constitué d'une tête de réseau installée au sein du Domaine de Roueïre (Quarante) mais aussi d'antennes prenant place dans les trois musées de France, véritables relais vers les musées et sites patrimoniaux du territoire. Le musée de Minerve pourrait être une antenne de ce CIAP en réseau.

- le réseau des musées du département de l'Hérault ou Réseau des Musées de Territoire. Réseau animé par Virginie Gay (service patrimoine du département de l'Hérault) qui organise des journées d'étude visant à la professionnalisation des pratiques en matière de conservation, d'inventaire et de valorisation des collections ou encore de médiation. Ce réseau fournit également une riche documentation mise à disposition des musées. Enfin, le département apporte un soutien précieux au développement des projets territoriaux par le biais d'aides financières.

- le réseau des musées d'Occitanie géré par l'association Occitanie Musées qui rassemble des conservateurs des musées d'Occitanie. Cette association organise également des journées professionnelles mais elle a aussi pour vocation de faire connaître les musées de la Région par le biais de son site internet. Le musée de Minerve bénéficie d'une page d'informations ; il pourrait bénéficier d'une offre complémentaire (publication de son agenda, diffusion des collections au travers de notices d'objets) en conventionnant avec l'association et en payant la cotisation annuelle.

- le réseau des musées de l'association Musées Méditerranée. Étant situé dans l'ex Languedoc-Roussillon, le musée de Minerve est référencé parmi les musées de France intégrés au site internet de l'association. Une page de présentation lui est donc dédiée et il est mentionné sur la carte interactive des musées archéologiques du territoire.

- le musée de Minerve est intégré au réseau des Musées de France soutenus par la DRAC Occitanie. Il peut à ce titre bénéficier de l'appui technique et financier des services de l'État ainsi que des informations diffusées par la conseillère musées de la DRAC Occitanie.

### En résumé

Avec une localisation dans l'arrière-pays, mais pas si loin des grandes villes et du littoral, la commune de Minerve cumule **plusieurs atouts** (naturels, paysagers, patrimoniaux, touristiques). Son musée est potentiellement en lien avec plusieurs **réseaux institutionnels** et **professionnels** qui peuvent lui insuffler une dynamique. Il est, de plus, situé au cœur d'un **site très fréquenté**.

### Piste de travail

- **S'appuyer sur un environnement institutionnel et associatif bien structuré** pour mener à bien le projet du musée.
- Réfléchir au moyen d'**exploiter au mieux la fréquentation** importante de la cité de Minerve pour augmenter celle du musée et mettre en place un modèle économique pérenne.



*Façade du musée.  
Photo : PHLV - F. Renerre*

## II.2 – Le bâtiment du musée

Le musée d'archéologie et de paléontologie de Minerve est installé depuis 1967 dans l'ancien presbytère en plein cœur du village, près de l'église et de la Mairie, mais cependant un peu en retrait sur la place du Monument.

### État structurel du bâtiment

Le bâtiment qui abrite le musée est relativement grand : 300 m<sup>2</sup> répartis sur deux niveaux (154 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée + 146 m<sup>2</sup> à l'étage). Les espaces sont distribués comme suit :

- 228 m<sup>2</sup> sont dévolus à l'exposition permanente des collections : l'espace d'accueil et 3 salles au rez-de-chaussée ; deux salles à l'étage, ainsi qu'un espace d'exposition temporaire (21,7 m<sup>2</sup>). Il est à noter que même si quelques modifications ont été apportées à l'espace d'accueil courant 2022 pour lui conférer plus de fonctionnalité, cet espace, constitué d'un simple bureau dans une salle d'exposition permanente (paléontologie), mériterait d'être réorganisé pour recevoir convenablement les visiteurs. La commune de Minerve envisage de mutualiser cet espace d'accueil avec l'Office de Tourisme courant 2023, il sera donc reconfiguré.
- Deux salles de l'étage sont interdites d'accès en raison de leur mauvais état (et notamment la salle du fond, qui donne au-dessus de l'accueil et dont le plancher est fragilisé<sup>9</sup>).



*Grande salle du rez-de-chaussée. Photo : PHLV - F. Renerre*

- Deux salles servent de réserve, l'une pour les objets, l'autre pour les archives. Cette dernière salle sert également de bureau pour les agents. Ces salles de réserve sont exiguës et peu fonctionnelles, la réserve objets est trop petite pour pouvoir absorber un éventuel accroissement des collections si d'autres découvertes archéologiques sont faites sur les terrains de la commune.
- Beaucoup de fenêtres (24, dont 1 murée) : cela pose des problèmes de gestion du climat (manque d'étanchéité, entrée d'humidité voire infiltrations d'eau ; entrée de la lumière et de la chaleur qui augmente les variations de température et rend la visite inconfortable en plein été), empiète sur la surface d'exposition.

---

<sup>9</sup> La visite de l'architecte du Patrimoine intervenant dans le cadre de la mission d'assistance architecturale et paysagère sur le Grand Site a mis en évidence le mauvais état des planches mais la bonne portance de l'ensemble du plancher.



*Plan coté du musée réalisé par Sandrine Rascol, architecte DPLG et architecte du patrimoine*

Le bâtiment du musée a été construit en deux temps : le musée est installé dans un édifice ancien (salles 1, 2 et 3 + étage) auquel a été accolé un autre bâtiment dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (salle 4 + étage). N'ayant bénéficié d'aucune restauration depuis son ouverture à la fin des années 1960, le bâtiment montre aujourd'hui des signes de dégradation, comme des fissures, notamment à l'étage dans les salles de réserve.

Le bâtiment n'est pas chauffé et, en raison d'une mauvaise isolation, la température peut tomber très bas en période hivernale (à peine 6°C), ce qui rend le travail des agents d'accueil et de médiation très difficile et l'accueil du public dans de bonnes conditions impossible. Les agents d'accueil utilisent un chauffage d'appoint dans le bureau à l'étage et dans l'espace d'accueil au rez-de-chaussée, ce type d'installation représentant un risque incendie. En outre, l'absence de chauffage compromet la bonne conservation des collections (cela induit notamment des variations hygrométriques non contrôlées favorisant la corrosion des métaux).

Dans le cadre du projet de rénovation du musée, il sera nécessaire de faire réaliser un diagnostic et un état sanitaire du bâtiment à un architecte du patrimoine afin d'envisager au mieux les travaux nécessaires en termes d'isolation, d'installation électrique et de chauffage.

## **Sécurité et sûreté du bâtiment**

Un audit sur la sécurité du musée a été réalisé en juin 2021 par le lieutenant-colonel Laurent Fuentes, conseiller de la mission de sécurité (Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, Service des Musées de France).

Le bâtiment est classé dans les ERP (établissements recevant du public) de 5<sup>e</sup> catégorie. Selon la surface des espaces, il peut accueillir simultanément 29 personnes au rez-de-chaussée et 15 personnes à l'étage.

Les points positifs soulignés par M. Fuentes sont le faible potentiel calorifique de par la nature des collections et l'absence d'installations techniques qui limite les risques de départ de feu. De plus, la configuration des salles est simple et l'évacuation du public peut être rapide.

Toutefois, M. Fuentes a émis des préconisations dans le cadre de la rénovation du bâtiment :

- mise en place d'un éclairage de sécurité,
- formation du personnel aux consignes de sécurité, à l'utilisation des alarmes coup de poing et au maniement des extincteurs,
- mise aux normes des installations électriques par un technicien compétent conformément à la réglementation des ERP,
- rédaction d'un plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) incluant un plan de chaque niveau permettant d'identifier les œuvres à sauvegarder en priorité en cas de sinistre et prévoyant l'achat du matériel dédié à l'évacuation des collections.

De même que pour la question de la sécurité, le Service des Musées de France a été sollicité pour réaliser un audit sur la sûreté du musée d'archéologie et de paléontologie de Minerve. Cet audit a été effectué le 1<sup>er</sup> décembre 2021 avec la venue au musée du commandant André Popon, conseiller de la mission de sûreté (Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, Service des Musées de France).

Le rapport pointe l'ancienneté du bâtiment et le manque de sécurité au niveau des huisseries (portes, volets, fenêtres peuvent être ouverts facilement). L'absence de système d'alarme intrusion ou de caméras, l'absence de dispositif freinant l'intrusion (barreaux, volets roulants...) et le manque de sécurisation des vitrines ont aussi été relevés.

Ces nombreux facteurs font que la sûreté des collections n'est pas actuellement assurée. Les mesures nécessaires devront être mises en place, selon les préconisations du commandant Popon dans le cadre du projet de rénovation du musée.

## **Accessibilité**

En l'absence d'un ascenseur, seul le rez-de-chaussée est visitable pour une personne à mobilité réduite (personne en situation de handicap, personne âgée, parents avec poussette...). Par ailleurs les sanitaires ne sont pas aux normes (un seul toilette, inaccessible aux fauteuils roulants). Or, la loi du

11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances pose le principe selon lequel toute personne en situation de handicap doit pouvoir accéder à tous les bâtiments recevant du public et évoluer dans ces équipements de manière continue et sans rupture.

## Visibilité

Au-delà de l'état du bâtiment, sa visibilité est problématique, le musée étant situé au cœur du village mais en retrait sur la place du Monument, sans véritable signalétique (hormis un panneau fixé quotidiennement lorsque le musée est ouvert sur le mur du bâtiment de la Salle du Peuple). Un second panneau auparavant fixé à un poteau près du Monument aux Morts a disparu et n'a pas été remplacé. De nombreux visiteurs passant dans la rue des Martyrs voient le musée de loin mais ne s'approchent pas (manque d'attractivité de la façade, présence du parking devant le musée qui nuit à sa visibilité). Le public se rend plus naturellement à l'Office du Tourisme qui donne directement sur la rue.

Ce manque de visibilité a été pointé par les visiteurs interrogés dans le cadre de l'enquête des publics menée durant l'été 2022 : si la grande majorité des visiteurs interrogés trouvent le musée bien situé, 42 % d'entre eux n'ont pas remarqué la signalétique.

### En résumé

Une **rénovation** du bâtiment s'impose. Elle devra prendre en compte la vocation du lieu (ERP) et garantir sa **mise en conformité** notamment sur les aspects suivants :

- sécurité des personnes et des biens,
- sûreté des collections,
- respect des normes de conservation préventive,
- accessibilité de tous les espaces à tous les publics.

Par ailleurs, le bâtiment souffre d'un **manque de visibilité et d'attractivité**.

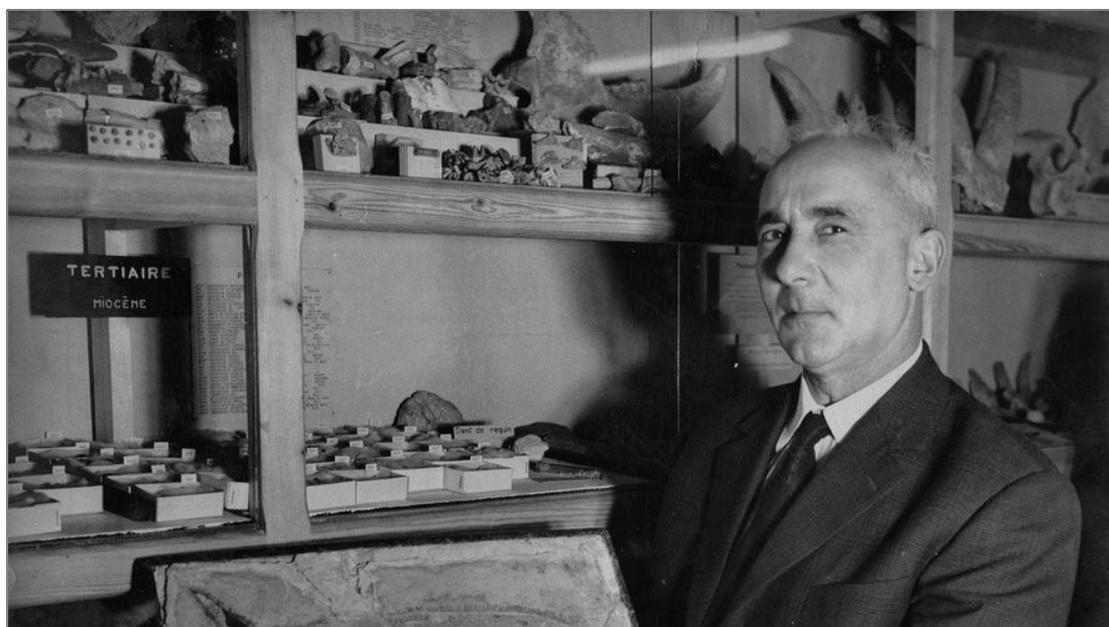
### Piste de travail

- En préalable à la rénovation du musée, il conviendra de mener une réflexion sur la **destination des différents espaces** : accueil, exposition permanente, exposition temporaire, réserve pour les collections non exposées, documentation, bureau.
- Le projet de rénovation devra considérer la question de la visibilité du musée et de l'attractivité de sa façade et une **signalétique** devra être mise en place.

## II.3 - Les collections

### Historique de la constitution des collections

La particularité du musée de Minerve est qu'il a été voulu et créé par des habitants du village<sup>10</sup>. Les collections ont d'abord été réunies dans une écurie, puis déplacées rue des Martyrs, puis dans l'école communale, jusqu'à ce que la Mairie prête le bâtiment de l'ancien presbytère (bâtiment actuel place du Monument) pour abriter le nouveau musée. Jacques Lauriol, originaire de Bize-Minervois, et officiellement nommé conservateur bénévole par arrêté municipal du 8 août 1969, en a été la cheville ouvrière. Le musée a été inauguré une première fois le 25 juin 1967. Puis, des aménagements ont été réalisés pour déployer la collection paléontologique de Jean Miquel à l'étage, le rez-de-chaussée étant principalement dédié à l'archéologie. Cette nouvelle présentation a été inaugurée le 7 juin 1970. Le musée de Minerve a été géré par Jacques Lauriol depuis sa création jusqu'en 1990-91, date à laquelle il a pris sa « retraite ».



*Jacques Lauriol, fondateur et conservateur du musée de Minerve*

La création du musée municipal de Minerve est donc l'aboutissement d'un lent processus qui a commencé dans les années 1960. Ce projet a été porté par le Syndicat d'Initiative, créé le 18 janvier 1963 pour servir de structure à la gestion du musée et favoriser la communication en direction des touristes.

On peut considérer que la création du musée a bénéficié de 3 facteurs conjoints :

- la volonté de la population et de l'équipe municipale (un musée ouvert grâce à l'investissement de bénévoles qui assuraient la billetterie et l'accueil du public),
- l'investissement de Jacques Lauriol, conservateur bénévole,

<sup>10</sup> Témoignages recueillis dans le cadre de la production du film « Musée de Minerve : retour aux origines », réalisé par Martine Rousseaux en 2019, en ligne : <http://association-menerbes.fr/index.php/2019/04/02/musee-de-minerve-retour-aux-origines-un-film-pour-comprendre-la-genese-dune-aventure-jeudi-11-avril-a-18h-salle-du-peuple-a-minerve/>

- le travail de la « mission Racine », mise en place dans le cadre de la politique de développement économique du littoral du Languedoc-Roussillon, qui a également bénéficié à l'arrière pays et au musée de Minerve, devenu un projet phare subventionné par l'État.

Ce musée qui a été conçu dans un esprit didactique a, dès son ouverture, été considéré comme un exemple pour l'intérêt scientifique des collections et leur valorisation dans des vitrines organisées et correctement éclairées. On peut citer un extrait d'un courrier du directeur des musées de France envoyé au maire de Minerve le 29 septembre 1967 suite à la visite de monsieur Jean Boyer, inspecteur des musées de France (le musée de Minerve faisait alors partie des musées « contrôlés »), qui souligne :

« l'importance scientifique des collections abritées dans ce local et (...) la qualité de la présentation réalisée par M. Lauriol et son équipe. Il ne s'agit donc pas d'un simple dépôt de fouilles, seulement accessible aux spécialistes, mais d'un véritable musée ouvert au grand public dont les collections sont présentées didactiquement dans des vitrines bien éclairées, où les cartels explicatifs, les relevés, les plans et photographies accompagnant les objets exposés constituent un abondant appareil scientifique digne des plus grands musées de cette spécialité. »<sup>11</sup>

Entre 1991 et 2001, le musée a été placé sous la responsabilité de Monsieur Jean-Claude Gagnat. L'histoire du musée et des collections est moins documentée pour cette période. Jusqu'en 2006, le musée était géré par le Syndicat d'Initiative qui encaissait les entrées. La date de transition entre la gestion du musée par le Syndicat d'Initiative et la gestion municipale est à préciser.

Les collections ont été rassemblées en 3 grandes phases :

- Les collectes de Jean Miquel :  
la paléontologie est représentée dans les collections du musée par les collectes réalisées par Jean Miquel entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant, et acquises par le Syndicat d'Initiative de Minerve en 1966<sup>12</sup>. La documentation à notre disposition, indique que cette collection comptait lors de son acquisition environ 5000 objets et lots d'objets<sup>13</sup>.  
A cette collection s'ajoutent des objets préhistoriques (industrie lithique du Paléolithique inférieur au Paléolithique supérieur, ossements (faune), outils et haches polies du Néolithique). La mention « collection J. Miquel » et parfois « don J. Miquel » est présente dans le registre d'inventaire manuscrit de Jacques Lauriol pour ces collections préhistoriques mais aucun document relatif à leur acquisition n'est à ce jour conservé.



*Salle Miquel, musée de Minerve  
Photo : PHLV - F. Renerre*

11 Lettre du 29 septembre 1967 adressée par le Directeur des musées de France au Maire de Minerve (archives privées).

12 Lettre de don conservée par les fils de Jacques Lauriol (archives privées).

13 Un texte dactylographié envoyé à l'Indépendant en mai 1967 signale que 5000 fossiles sont exposés.

- Les collectes des érudits et archéologues amateurs :  
la grande majorité des collections archéologiques exposées ou conservées en réserve est issue de collectes réalisées dans les années 1960-70 effectuées par Jacques Lauriol ou des archéologues amateurs et érudits (Jean-Luc Séverac, Paul Ambert, G. Poumeyrac...) qui ont donné ensuite leurs « trouvailles » au musée. De plus, pour la période des années 1960-70, plusieurs objets proviennent de découvertes fortuites ou de fouilles réalisées dans la cité de Minerve à l'occasion de travaux.

Entre 1968 et 1975, l'enceinte extérieure du village a fait l'objet de consolidations, mais sans surveillance archéologique. Jusqu'aux années 1980, le site a été victime de fouilles « clandestines » localisées (citerne C, tour de la Prison, barbacane du quartier *Lo Mur*, poterne P2) qui ont livré un important lot de céramiques d'époques diverses (âge du Bronze, Moyen Âge, Époque moderne) qui ont ensuite rejoint le musée et y sont toujours conservées<sup>14</sup>.

- Les fouilles des remparts :  
en juin 2005, dans l'optique d'un projet d'aménagement de la zone d'accès au puits Saint-Rustique, un dégagement superficiel au niveau de la barbacane a été opéré. Ce sondage réalisé par l'Amicale Laïque de Carcassonne, sous la direction de Frédéric Loppe, dans le cadre de travaux engagés par la Mairie, sous la direction de Frédéric Fiore, architecte du Patrimoine, a confirmé l'existence d'une ancienne poterne à cet endroit. Le mobilier recueilli est conservé dans la réserve du musée.

- Les acquisitions les plus récentes ont été engendrées par les fouilles réalisées entre novembre 2007 et février 2008 dans le cadre d'un projet d'aménagement engagé par la commune de Minerve, sous la supervision de Frédéric Fiore (installation de la passerelle métallique). Deux sondages d'ampleur ont été réalisés de part et d'autre de l'enceinte au niveau de la poterne d'accès au puits Saint-Rustique. Ces fouilles ont été réalisées par l'Amicale Laïque de Carcassonne, sous la direction de Frédéric Loppe, dans le cadre de fouilles programmées.



*Deniers de Melgueil découverts lors des fouilles des remparts de 2007-2008  
Photo : PHLV - F. Renerre*

Le mobilier, entré au musée en 2010, propriété de la commune, a été présenté en Commission scientifique régionale d'acquisition en juin 2021. Il a ensuite été intégré à l'inventaire sous les n°2021.1.1 à 2021.1.135 à l'occasion de l'opération d'inventaire et de récolement réalisée par l'Agence Victoire.

<sup>14</sup> Frédéric Loppe, *Minerve (Hérault), quartier Lo Mur: occupation et fortification d'après la fouille de 2007-2008 (Protohistoire-Époque Moderne)*, dans *Études héraultaises*, n°42, 2012

- Enfin, un dernier lot de 4889 items issus des fouilles liées à la restauration des remparts (années 2014-2016-2019) a rejoint la réserve du musée de Minerve le 15 novembre 2022. Ce mobilier est en attente de transfert de propriété, sa collecte étant liée à la fois à une opération de surveillance archéologique, à la fois à une fouille préventive. Il devra, une fois les procédures de transfert réalisées, être présenté en Commission scientifique régionale d'acquisition de la DRAC Occitanie pour être ensuite inventorié. Une partie de ce mobilier archéologique sera à intégrer à l'exposition permanente du musée rénové, son intérêt est capital pour appréhender l'implantation humaine sur le rocher de Minerve qui remonte, selon les données actuelles, à 6000 ans.

De façon générale, en raison d'une documentation lacunaire en ce qui concerne les acquisitions et la gestion des collections, il est difficile de cerner les mouvements d'objets qui ont pu avoir lieu depuis la création du musée à la fin des années 1960. Il n'est pas certain que les collections aient été conservées dans leur intégralité. La comparaison entre les collections archéologiques aujourd'hui présentes au musée, qui ont bénéficié d'un inventaire en 2010 et d'un récolement en 2020-2022, avec l'inventaire manuscrit de Jacques Lauriol ne permet pas de retrouver avec certitude la mention des objets dans l'inventaire manuscrit en raison du manque de précision (descriptions, mesures...). Une recherche documentaire sera nécessaire afin d'identifier certains objets (par exemple dans des publications anciennes) et de retrouver les provenances et les anciens propriétaires des collections. Cette démarche est particulièrement importante à entreprendre dans le cas des dépôts.

### Nature et statut des collections

Deux grands domaines sont représentés : la paléontologie et l'archéologie.

- **Les collections paléontologiques :**

- Caractéristiques :

La collection paléontologique du musée de Minerve revêt un intérêt tout particulier car elle a été réunie par un unique chercheur, Jean Miquel, dans l'intervalle d'une quarantaine d'années, par collectes, achats ou échanges avec ses confrères. De plus, le musée conserve des archives manuscrites (listes d'objets, notes et préparations d'articles) et des publications imprimées (ouvrages et bulletins de sociétés savantes) issues de la bibliothèque de Jean Miquel qui témoignent de l'activité scientifique de ce paléontologue au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

- Cette collection couvre les grandes périodes géologiques, du Cambrien au Pliocène, avec une prédominance de spécimens du Paléogène (surtout Oligocène-Eocène) et du Mésozoïque (essentiellement Jurassique et Crétacé). Les mollusques sont sur-représentés, côtoyant des fossiles de poissons et de flore. Les provenances sont très diverses, Jean Miquel ayant aussi bien collecté dans l'Aude et le Minervois qu'en France (notamment Bassin parisien, Bretagne, Normandie, Languedoc), en Europe (Belgique,



*Spécimens provenant des Etats-Unis, coll. Miquel. Photo PHLV - C. Jacquet*

Allemagne, Suède, Grande-Bretagne, Espagne), en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), en Afrique du Nord (Tunisie, Égypte).

- **Les collections archéologiques :**

- Répartition dans le musée :
  - **2530 objets** (complets ou fragmentaires) sont présentés en vitrines
  - **261 lots** (estimés à 21 500 fragments) sont conservés en réserve

- Provenance des collections
  - Minerve et ses alentours : **270 lots**
  - l'Hérault et l'Aude : **147 lots**
  - provenances plus lointaines : **23 lots**
  - provenances inconnues ou incertaine : **67 lots**

- Caractéristiques :

Les collections archéologiques sont diachroniques, elles couvrent toutes les périodes de l'occupation humaine dans le Minervois de la Préhistoire (avec notamment des vestiges de la grotte de l'Aldène) à l'époque moderne (céramiques peintes). D'après Denis Guilbeau<sup>15</sup>, « ce mobilier reflète parfaitement le patrimoine archéologique de la commune. La période préhistorique est très largement représentée avec beaucoup de lithique taillé. Ce mobilier présente un intérêt scientifique local et régional et garde un certain potentiel en termes de valorisation et d'études scientifiques. En effet, le retour sur des collections anciennes peut s'avérer parfois riche en informations et dans certains cas peut révéler des surprises. De ce point de vue, ces collections restent encore relativement hors des radars de la communauté scientifique, même si le Minervois a été et reste un terrain d'étude privilégié par de nombreux chercheurs, notamment pour la période Néolithique et les âges des Métaux ou encore le Moyen Âge. »

- Statut :

- Le musée de Minerve fait partie des musées aux collections constituées pour l'essentiel par des découvertes anciennes au début des recherches en archéologie<sup>16</sup>. Il s'agit d'un cas de figure fréquent, mais qui n'est pas sans poser de problèmes. En effet, à l'époque des collectes (ici, essentiellement durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux années 1970), la question du statut de propriété du mobilier recueilli ne posait pas vraiment question. Le mobilier était intégré aux collections soit sans demande de la part du découvreur aux propriétaires légitimes (les propriétaires des terrains), soit avec un accord minimal le plus souvent par oral, beaucoup plus rarement par écrit. En outre, les échanges de mobilier archéologique entre érudits étaient une pratique fréquente là encore sans souci de la provenance exacte. Il en résulte des collections au statut non clarifié, ce qui peut poser problème dans la gestion des collections (difficulté pour des prêts, pour l'assurance, pour la restauration des objets, etc.).

---

15 Denis Guilbeau, Conservateur du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie, DRAC Occitanie.

16 Informations sur le statut des collections recueillies auprès de Denis Guilbeau en décembre 2021.

- Outre ces collections anciennes, le musée de Minerve s'est enrichi des découvertes réalisées dans le cadre de différentes opérations archéologiques. On compte en effet 16 autorisations distinctes délivrées par le Service Régional de l'Archéologie (alors Circonscription des Antiquités préhistoriques et historiques) pour des opérations archéologiques sur la commune de Minerve depuis 1964 (recherches de Paul Ambert, de Jacques Lauriol, etc.). Ce mobilier a probablement rejoint les collections du musée de Minerve, comme Jacques Lauriol l'indique dans les registres d'inventaire manuscrit, mais il faudrait comparer les autorisations et les données de ces registres pour savoir si cela a été systématique et recouper ces informations avec les publications pour mieux documenter les collections.
- Concernant les opérations archéologiques liées aux travaux de réfection et de mise en valeur des remparts, à partir de 2005, la situation est particulièrement complexe. Elles ont été réalisées à la fois sous la forme d'une opération archéologique "programmée" et "préventive".<sup>17</sup> Concernant le statut du mobilier, selon le cas de figure, l'attribution de la propriété sera différente : pour les fouilles réalisées avant le 8 juillet 2016 ou sur des terrains dont le statut de propriété n'a pas changé depuis cette date, le mobilier des fouilles archéologiques programmées revient à 100% au propriétaire des terrains (ici la commune de Minerve), le mobilier des fouilles archéologiques préventives se répartie à 50%/50% entre l'État et les propriétaires des terrains.
- Si le statut des collections issues des fouilles de 2007-2008 (opérateur : Amicale Laïque de Carcassonne) est clair (propriété de la commune de Minerve), il n'est pas de même du mobilier issu des travaux de restauration des remparts menés entre 2014 et 2016 et en 2019. Ce mobilier est pour partie issu d'une surveillance archéologique, pour partie issu d'une opération préventive. De plus, les fouilles s'étalent sur un laps de temps compris entre avant et après la loi LCAP de 2016. Afin de pouvoir intégrer pleinement ce mobilier aux collections du musée (4889 items), il convient de clarifier son statut (propriété de la commune, propriété partagée Commune / État), de procéder au transfert de propriété de l'État vers la Commune si il y a lieu et de présenter ensuite ce mobilier en commission régionale d'acquisition des musées (DRAC Occitanie).



*Boulets issus des fouilles des remparts (2007-2008). Photo S. Chauvain-Marc*

<sup>17</sup> L'archéologie programmée correspond à des opérations menées par des chercheurs dans le cadre de problématiques spécifiques. L'archéologie préventive correspond à des prescriptions d'opérations archéologiques par l'État préalablement à des travaux/aménagements susceptibles de détruire et/ou détériorer des vestiges archéologiques.

- Propriété des collections
  - propriété de la commune : **256 lots**
  - dépôts : **59 lots** (dont 52 lots déposée par Jacques Lauriol, 1 lot déposé par G. Poumeyrac, 1 lot déposé par M. Issanjou et 5 lots déposée par de Société archéologique de Béziers)
  - « lots orphelins » (sans attribution connue) : **192 lots**

La propriété des collections classées sous l'appellation « lots orphelins » sera à clarifier ; la commune de Minerve peut faire appel aux conservateurs du Service Régional de l'Archéologie pour étudier cette question.

## Inventaire et récolement

- Inventaires manuscrits :
  - Collections paléontologiques : le musée de Minerve conserve un lot d'archives manuscrites sans doute acquies en même temps que les spécimens de la collection Miquel. On y trouve de nombreuses listes numérotées établies par Jean Miquel et correspondant à ses collections, classées par types et provenances. Cependant ces listes, séparées dans plusieurs cahiers ou feuillets volants, ne constituent pas un inventaire de la collection muséale proprement dite mais une ressource documentaire importante à ne pas négliger dans les études futures de la collection.
  - Par ailleurs, les collections paléontologiques ont été inventoriées, en partie, par Jacques Lauriol et figurent dans son inventaire manuscrit (deux registres rédigés dans les années 1970, puisqu'ils reprennent le découpage en salles du musée inauguré le 7 juin 1970). Cet inventaire répertorie les collections paléontologiques exposées et pour celles aujourd'hui conservées en réserve (et qui étaient présentées à l'étage du temps de Jacques Lauriol), il s'interrompt au n° 3310. Pour retrouver les numéros d'inventaire attribués par Jacques Lauriol aux autres fossiles, il faut se référer aux brouillons de son inventaire mais aussi aux anciens cartels, retirés des vitrines en 2010 lors du réaménagement de l'étage, et qui ont fort heureusement été conservés.
  - L'inventaire de la collection paléontologique a été repris entre 2007 et 2010 par Xavier Chaix (paléontologue amateur et bénévole). Monsieur Chaix n'a pas pu terminer cette opération. Les objets inventoriés ont été conditionnés dans des pochettes avec des étiquettes mentionnant la désignation des fossiles et leur numéro d'inventaire.



*Specimen de la collection Miquel  
Photo : PHLV - C. Jacquet*

Le cas des collections archéologiques est différent : elles figurent dans l'inventaire manuscrit de

Jacques Lauriol, organisé en 4 colonnes (Dénomination ; Provenance ; Collecteur / donateur / vendeur ; Propriété / Dépôt). Cependant, en l'absence de descriptions, de dimensions, il n'est pas toujours possible de retrouver les collections pièce à pièce dans cet inventaire. De plus, les objets étant pour une bonne part fragmentaires, certains ensembles ont été inventoriés par lots, sans description précise des items.

Les registres manuscrits de Jacques Lauriol ont servi de base à l'inventaire des collections archéologiques confié en 2010 à l'Amicale Laïque de Carcassonne et réalisé sous la direction de Frédéric Loppe.

Les collections archéologiques ont été entièrement récolées, à partir de l'inventaire de 2010, lors de deux campagnes réalisées entre 2020 et 2022 par l'Agence Victoire (Manon Albert et Sylvie Chauvain). La première campagne (2020-2021) a permis de récolter les collections archéologiques exposées (2530 items répartis dans 242 lots), la campagne de 2022 a été consacrée au récolement et au reconditionnement des collections en réserve (21617 items répartis dans 261 lots).

### **Documentation des collections**

En l'absence d'un personnel dédié à la documentation des collections, il n'existe par à l'heure actuelle de dossier d'œuvre. Tout au plus dispose-t-on des notices rédigées par Marie Vallée-Roche, présidente de l'association Menerbès pour quelques objets « phares » qui sont aussi valorisés sur le site Internet de cette association.

- Collections paléontologiques : le musée conserve de nombreuses publications et documents d'archives (cahiers et feuillets manuscrits) issus de la bibliothèque de Jean Miquel, probablement arrivés au musée en même temps que la collection Miquel. Cette documentation a été classée et conditionnée pour une mise à l'abri de la poussière, les archives manuscrites sont en cours de numérisation. Reste un travail de dépouillement à réaliser pour alimenter la connaissance des collections.
- Collections archéologiques : la documentation est éclatée et mal identifiée. Jacques Lauriol a notamment publié plusieurs articles dans des bulletins de sociétés savantes. Un travail important reste donc à mener pour collecter les données et les organiser dans des dossiers d'œuvres numériques.

La gestion des collections souffre de l'absence d'un logiciel de gestion des collections. Un tel outil permettrait non seulement de créer des notices d'inventaire pour chaque objet ou ensemble d'objets, de gérer dans un seul logiciel les données liées à la conservation, à la documentation (photographies, bibliographie...) et au mouvement des collections, mais aussi d'éditer les registres de l'inventaire réglementaire (inventaire actuellement simplement saisi dans un fichier excel) et de répondre ainsi aux exigences de l'appellation Musée de France.

Enfin, une campagne photographique a pu être menée dans le cadre des publications *Les musées se racontent* et le *Catalogue des collections*, destinés à valoriser les musées du territoire. Près de 150

photographies, libres de droits, ont été livrées par la photographe Florence Renerre. Elles seront notamment utilisées pour alimenter la documentation des collections.

## Les conditions de conservation

- **Conservation préventive**

De façon générale, le mauvais état du bâtiment (problèmes structurels et absence d'isolation, huisseries non étanches, absence de chauffage) ne permet pas de répondre aux normes de la conservation préventive. Plus la température baisse, plus l'humidité augmente. Or l'état du bâtiment ne permet pas d'obtenir une atmosphère stable à l'intérieur du musée, avec des périodes très froides en hiver. Il n'y a pas non plus d'installation permettant de contrôler ces variations (capteurs dans et hors des vitrines par exemple).

- **Stockage des collections en réserve**

La réserve (salle de 7 m<sup>2</sup>) a été aménagée en 2022 avec 3 rayonnages métalliques permettant de stocker convenablement la totalité des collections archéologiques (récolées et reconditionnées dans des bacs gerbables norme Europe en 2022) et paléontologiques (en cours de reconditionnement en 2023).

Ces rayonnages accueillent également les collections archéologiques issues des dernières fouilles de remparts (2014 à 2019), conditionnées dans des bacs fournis par l'opérateur des fouilles (14 bacs non gerbables) et des fragments de creusets de verriers posés au sol. Cependant, la réserve ne peut accueillir de collections supplémentaires et n'offre pas la possibilité d'installer un espace de travail (espace pour l'étude et le conditionnement des collections).



*Conditionnement des collections archéologiques en réserve. Photo : PHLV - C. Jacquet*

- **Volume des collections et bilan sanitaire**

- Volume des collections :

- collections paléontologiques : l'inventaire informatisé des collections paléontologiques (collection Miquel) a débuté en juillet 2023 et est toujours en cours. La très grande majorité de cette collection est conservée en réserve. Quatre vitrines présentent 270 spécimens au premier étage du musée (salle Miquel). Une estimation du nombre d'items constituant cette collection peut être donnée à partir des inventaires manuscrits de Jacques Lauriol et des anciens cartels édités dans les années 1970 lorsque la quasi-totalité de la collection était présentée : **5 330 spécimens** (isolés ou en lots) ont été inventoriés par Jacques Lauriol. En volume, cela représentera 20 à 25 bacs en plastique de 40 x 60 x 20 cm après reconditionnement (en cours).
- Collections archéologiques : les deux phases de récolement opérées entre 2020 et 2022, pour les collections exposées et en réserve, ont permis de dénombrer **24 147 items** (2 530 exposés et 21 617 en réserve). Ces collections, très fragmentaires, ont été rassemblées en **503 lots** (242 exposés et 231 en réserve) (voir les procès-verbaux de récolement en Annexe 4).

- Bilan sanitaire :

- collections en métal : ce sont les objets qui souffrent le plus de l'instabilité du climat. La majorité des collections en métal, soit 108 objets, a pu bénéficier d'une campagne de restauration en 2022-2023 réalisée par le laboratoire Materia Viva (Toulouse) comprenant le nettoyage, la stabilisation des métaux (fers, alliages cuivreux, plomb et argent) et la protection des surfaces pour limiter les reprises de corrosion (voir le compte-rendu de restauration en Annexe 6).



*Fibule en fer, à gauche avant restauration, à droite après restauration. Photos C. Jacquet*



En période de fermeture du musée (de début novembre 2022 à début juin 2023), les collections métalliques revenues de restauration ont été placées en réserve, dans des boîtes hermétiques avec absorbeurs d'humidité, une veille sanitaire a été assurée par la chargée de mission musées du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

La croix de procession, qui était auparavant accrochée contre le mur de l'escalier au moyen de fils de fer et était fort empoussiérée, est restée stockée en réserve, dans son conditionnement, en attendant la rénovation du musée et sa mise en exposition sous protection (vitrine ou plaque de plexis).



Emballage de la croix de procession. Photo PHLV – C. Jacquet

De même, un ensemble de boulets, présentés avant restauration sur un support en bois très dégradé et posé à même le sol, ont été laissés emballés en réserve à leur retour de restauration.

- Ossements : le récolement effectué entre 2021 et 2022 par l'Agence Victoire (Manon Albert et Sylvie Chauvain-Marc) a mis en évidence la fragilité de certains ossements présentés dans les vitrines et notamment les crânes d'ours provenant de la grotte d'Aldène (dont une mâchoire cassée qui pourrait être recollée) ainsi que les crânes humains d'époque romaine et wisigothique. L'état de ces derniers est particulièrement préoccupant car non seulement ils n'ont pas été nettoyés mais de plus ils ont été collés à leur support en bois dans les années 1970 pour leur mise en exposition.

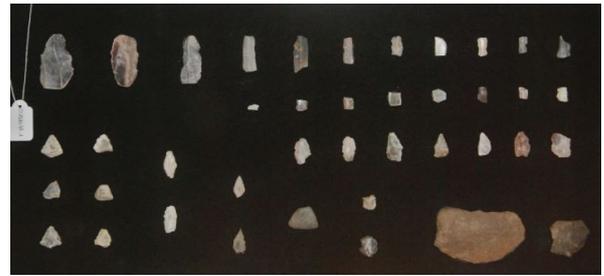


Ossements d'ours et crâne humain. Photos S. Chauvain-Marc



- Coquillages de la collection Miquel : la première salle du musée présentait, avant que la mutualisation avec l'Office de Tourisme ne soit mise en place, quatre vitrines dédiées à la collection paléontologique du musée.. Parmi les spécimens présentés, une majorité était collée à des plaques de bois, elles-mêmes vissées contre la paroi verticale de la vitrine. Les coquillages ont particulièrement souffert de ce mode de présentation, certains se sont détachés et se sont cassés.
-

- Pierre et éléments lapidaires : les objets en pierre présentés en vitrine ou conservés en réserve ne présentent pas d'altération si ce n'est que certains éléments (notamment des silex) sont collés sur un support en bois lui-même vissé à la paroi de la vitrine.



*Silex collés sur leur support en bois vertical.  
Photo S. Chauvain-Marc*

Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle muséographie et dans le cadre du chantier des collections qui devra précéder l'installation de nouvelles vitrines et supports, il faudra faire décoller les divers objets actuellement fixés aux plaques de bois, que ce soit pour les présenter différemment en vitrine ou pour les conditionner en réserve.

- De plus, plusieurs éléments lapidaires sont posés à même le sol, ce qui nuit à leur conservation (empoussièrement important, risque de chocs...). Il conviendra dans une future présentation de les installer sur des socles.



*Éléments lapidaires posés à même le sol.  
Photo S. Chauvain-Marc*



## Le parcours muséographique

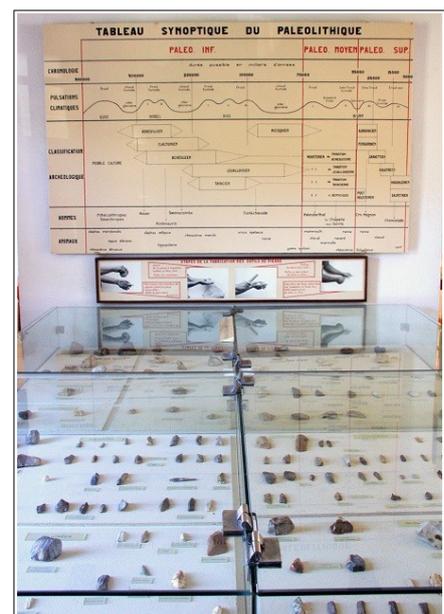
Le parcours muséographique se déploie sur 4 salles au rez-de-chaussée et deux salles à l'étage. Il n'a quasiment pas été modifié depuis l'inauguration du 7 juin 1970 au rez-de-chaussée. L'étage en revanche a connu plusieurs changements, notamment en 2010 avec la création de la salle Miquel et l'installation de l'exposition sur les fouilles des remparts (opérations 2007-2008) et la présentation d'une exposition de panneaux sur le catharisme (aujourd'hui installée dans l'escalier afin de dégager un espace d'exposition temporaire).

- **Salle 1 (entrée)** : la salle d'entrée concerne les trois ères géologiques : Primaire, Secondaire et Tertiaire. Le Quaternaire est plutôt traité avec l'archéologie car la présence humaine au cours de cette période a fait que les objets qui lui appartiennent ont été traités dans le cadre des Sciences Humaines. Ce paradoxe serait à corriger à l'avenir pour pouvoir présenter l'évolution morphologique des reliefs (néotectonique) et du réseau hydrographique qui sont à l'origine du paysage actuel.

Si l'on considère les collections au prisme de la géologie dans son ensemble, des lacunes apparaissent : la pétrographie et la minéralogie ne sont pas abordées, de même que la sédimentologie, fondamentale pour la compréhension de la géologie du Minervois et de la Montagne Noire. De plus, on note des erreurs dans les datations des ères géologiques et la carte présentée à gauche de la porte d'entrée est illisible et peu parlante pour le public. La présentation est austère et peu attrayante pour le public avec des séries de spécimens alignés, des noms en latin, une absence de contexte, un manque d'illustrations et des moulages au lieu de spécimens authentiques. De plus, les fossiles présentés ne sont pas forcément issus du territoire. Pour cette première salle, qui sert d'introduction à la visite du musée, une réflexion est à mener pour donner du sens aux collections, les contextualiser et expliquer le paysage que voient les visiteurs en arrivant à Minerve, insister sur le fait que Minerve est le fruit de son relief et de son hydrographie.

- **Salle 2** : consacrée à la Préhistoire. Si on retrouve des séries d'objets, un effort didactique avait été fait dans les années 1970 avec la présentation des gestes de la taille du silex. Cette documentation pourrait aujourd'hui être remplacée par une vidéo (la documentation à ce sujet ne manque pas). L'évocation de la grotte d'Aldène pose problème : il s'agit d'un site majeur pour l'histoire du territoire de Minerve mais ce site est largement présenté au musée de Lodève qui expose des collections issues de cette grotte.

Il convient de mener une réflexion sur une présentation de ce site qui serait complémentaire à celle de Lodève, en abordant peut-être le sujet sous l'angle de la fréquentation humaine de la vallée de la Cesse, depuis les pré-néanderthaliens (une fréquentation humaine très précoce, élément important).



Salle de Préhistoire  
Photo : PHLV - F. Rennerre

Il faudrait élargir le propos et déconstruire par exemple l'image négative qui a longtemps été donnée de l'homme de Néanderthal (voir les travaux de Mme Patou-Mathis). Le moulage des traces de pas (présentation aujourd'hui datée) pourrait être remplacé par une création en résine ou une proposition numérique en lien avec les recherches menées en collaboration avec les pisteurs (les supports d'informations ne manquent pas : film Lady Sapiens, un reportage de France 3...). De plus, les ossements d'ours sont à valoriser car ils sont de provenance locale et peuvent être mis en relation avec les griffades présentes dans la grotte de l'Aldène. De façon générale, on note que tous les objets et spécimens sont présentés sur le même pied d'égalité alors que certains pourraient se détacher par un soclage ou une mise en lumière spécifique.

- **Salle 3** : mêmes remarques que pour les salles précédentes avec des séries d'objets collés sur leur support, un manque de contextualisation et d'illustrations. Les dessins de vases pourraient être remplacés par des photos, comme celle du vase-citerne présenté au musée de Saint-Pons. Les panneaux et cartels sont secs et peu attractifs.



*Salle Néolithique. Photo : PHLV - F. Renerre*

- **Salle 4** : cette grande salle a du potentiel car elle présente un espace vaste et non cloisonné, ce qui peut permettre de moduler un parcours plus original que celui qui est actuellement proposé. Les vitrines centrales ont l'avantage d'être grandes et entièrement vitrées mais sont difficiles d'utilisation (pas de cloisons intérieures pour créer des séparations ; vitrines lourdes). La vitrine dans laquelle est présentée l'épingle de l'âge du Bronze (objet rare) ayant été cassée et réparée par une planche de bois, les objets ne sont pas visibles pour les enfants (il faudrait prévoir des marche-pieds). Là encore, les collections pâtissent d'un manque de contexte et d'explications. Les panneaux expriment un discours limité et périmé. De plus ils sont placés trop haut.

Des améliorations ont été toutefois apportées à cette salle avec l'enlèvement du « dolmen » et du renard naturalisé qui étaient très mal placés (risque de blessures avec des pierres anguleuses placées au débouché de l'escalier et animal naturalisé anciennement qui pouvait potentiellement contenir des produits nocifs). La maquette du siège de 1210 a été placée par défaut à proximité de l'escalier pour qu'elle soit mise en relation avec les panneaux évoquant la croisade contre les Albigeois, mais cela manque de cohérence et est peu satisfaisant.

Actuellement le discours se déroule dans cette grande salle en suivant la chronologie mais en présentant aussi bien des objets issus du Minervois que des collections provenant de Narbonne voire d'Afrique du nord. La présence de certains éléments ne se justifie pas (par exemple les crânes d'époque romaine de provenance inconnue). Il y a toute une narration à mettre en place. Elle devra s'appuyer sur la richesse de l'archéologie locale et sur les résultats des recherches récentes pour mettre en évidence l'évolution de l'implantation humaine à Minerve et dans sa région.



*Grande salle du rez-de-chaussée. Photo : PHLV - F. Renerre*

- **Escalier** : présentation de panneaux sur la croisade contre les Albigeois, ce n'est pas un espace approprié. L'épisode de la croisade contre les Albigeois, élément important pour la cité de Minerve et, qui est à prendre en compte dans la fréquentation touristique, n'est pas valorisé actuellement hormis par le biais de ces panneaux et d'une maquette produite en 1967 et qui ne reflète pas la réalité historique.

Une réflexion sur cette thématique du catharisme sera à mener dans le cadre d'une nouvelle muséographie car le public vient souvent à Minerve pensant avoir des informations sur la croisade des Albigeois. Actuellement cette thématique est développée au musée Hurepel (discours purement événementiel) et également au musée du catharisme de Mazamet ; il faudra réfléchir à un propos qui serait complémentaire de celui développé dans ces deux établissements. Par ailleurs, une exposition sur le catharisme sera proposées au musée Saint-

Raymond de Toulouse en 2024, elle permettra de disposer d'une documentation actualisée afin d'approfondir cette thématique au musée de Minerve.

- **Étage** : l'exposition sur les fouilles de Minerve, prévue pour être temporaire en 2010, est devenue permanente. Dans une volonté de montrer un mobilier diachronique et des résultats d'une recherche riche d'enseignement, les commissaires de cette exposition ont accumulé beaucoup de données intéressantes mais peu parlantes pour les néophytes en archéologie. Un effort pour valoriser certains objets remarquables a cependant été fait (présentation des deniers de Melgueil sur un socle transparent).

Il convient aujourd'hui de redonner du sens à ce mobilier archéologique, en l'associant à un discours plus général sur l'évolution de l'occupation humaine à Minerve, et en l'enrichissant des découvertes plus récentes réalisées depuis 2010.



*Étage du musée, exposition sur les fouilles de 2007-2008. Photo : PHLV - F. Renerre*

- **Salle Miquel** : le concept de cette salle aménagée également en 2010 est de restituer l'ambiance du bureau d'un chercheur du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est une bonne idée mais le concept serait à expliciter, on pourrait aller plus loin dans la restitution du bureau d'un érudit, montrer des photos en grand format par exemple. Les fossiles exposés ont des provenances très diverses (françaises et étrangères) et témoignent des échanges entre collectionneurs. Cette salle présente, en plus des fossiles de la collection Miquel, des moulages prêtés par Xavier Chaix, paléontologue amateur.



*Étage du musée, salle Miquel. Photo : PHLV - F. Renerre*

## Les expositions temporaires

Hormis les deux expositions temporaires devenues permanentes (exposition sur la Croisade contre les Albigeois et sur les résultats des fouilles des remparts de Minerve, mises en place avec la collaboration de l'association Menerbès), trois expositions ont été présentées entre 2021 et 2022. Elles ont pris place dans une petite salle attenante aux espaces de réserve.

- *Les Indiennes en Languedoc*, organisée par l'association Curiositats Muséu, présentée du 5 juillet au 9 septembre 2021.
- *Le Géoscope*, organisée par l'association Arts du Terrois, présentée du 10 septembre au 24 décembre 2021.
- *Verriers et verreries à Minerve*, organisée par l'association Menerbès, présentée du 14 mai au 10 novembre 2022.
- *Au fil de l'eau, moulins hydrauliques du haut bassin de la Cesse*, présentée du 1<sup>er</sup> juillet au 29 octobre.



*Démonstration de l'utilisation d'une meule à bras (photo : A. Lafitte) et du fonctionnement d'un moulin hydraulique (photo : C. Jacquet), dans le cadre de l'exposition Au fil de l'eau.*

La fréquentation de ces expositions est difficile à chiffrée car leur visite est incluse dans celle du musée. Toutefois, certains visiteurs ont clairement indiqué aux agents d'accueil qu'il venaient spécifiquement pour voir ces expositions car ils connaissaient déjà le musée. Il faut noter l'impact positif de ces expositions qui, en dehors des connaissances qu'elles ont apporté au public, ont témoigné du dynamisme et du renouvellement du musée.

En outre, ce sont des expositions « légères » en terme d'organisation, qui ont demandé peu de moyens financiers et humains. Elles ont pu être réalisées grâce à l'implication du réseau associatif.

Il n'y a pas à ce jour de politique des expositions au musée de Minerve. Il sera important de mettre en place une réflexion sur la programmation des expositions futures (accompagnées ou non de la publication d'un catalogue). Tant que le musée ne répondra pas aux normes en terme de conservation préventive, de sécurité et sûreté des biens, le frein à l'organisation d'expositions sera l'impossibilité de bénéficier de prêts d'autres musées (et notamment de musées de France).

Par ailleurs, les collections du musée de Minerve étant peu valorisées (absence de publications récentes) et donc peu connues des conservateurs des musées de la région, elles n'ont pas, à ce jour, été prêtées à d'autres institutions.

Toutefois, il faut souligner les points forts de cette collection :

- des objets collectés et mis en exposition par des érudits locaux et des habitants passionnés par l'histoire de leur village. La constitution des collections a une histoire forte qui parle encore à de nombreux habitants de Minerve.
- quelques pièces rares actuellement exposées (épingle de l'âge du Bronze provenant du dolmen des Lacs ; fibule en fer et anneau de bronze de l'âge du fer ; plaque-boucle wisigothique ; biberon en verre ; deniers en argent de Melgueil découverts dans les remparts de Minerve ; bouteille en verre des verreries de Moussans ; vaisselle de Cruzy)
- de nouveaux objets pourraient rejoindre le musée et notamment des éléments issus des dernières fouilles des remparts (fusaïole wisigothique par exemple ou objet en os de cachalot, d'une grande rareté). Par ailleurs, le musée pourrait être le lieu de valoriser un objet exceptionnel présent sur la commune : la table d'autel inscrite conservée dans l'église Saint-Etienne et classée Monument Historique.
- mais ce qui fait tout l'intérêt de la collection (qui rassemble aussi de nombreux éléments d'outillage lithique préhistorique et de fragments de céramiques du Néolithique à l'époque moderne) est sa cohérence et son ancrage territorial. Bien que fragmentaires, ces éléments peuvent être valorisés par une mise en contexte, la nouvelle muséographie devra s'appuyer sur des cartes (voire des cartes interactives) et une documentation photographique (existante pour les dolmens par exemple) afin de développer le discours centré sur l'archéologie locale.

### En résumé

L'état des lieux des collections révèle des **lacunes** en matière de **connaissance** et de **documentation**, malgré un investissement important de la part de la Commune de Minerve dans les opérations d'inventaire et de récolement des collections depuis 2020. L'**absence d'une base d'inventaire** est un frein à la bonne gestion des collections.

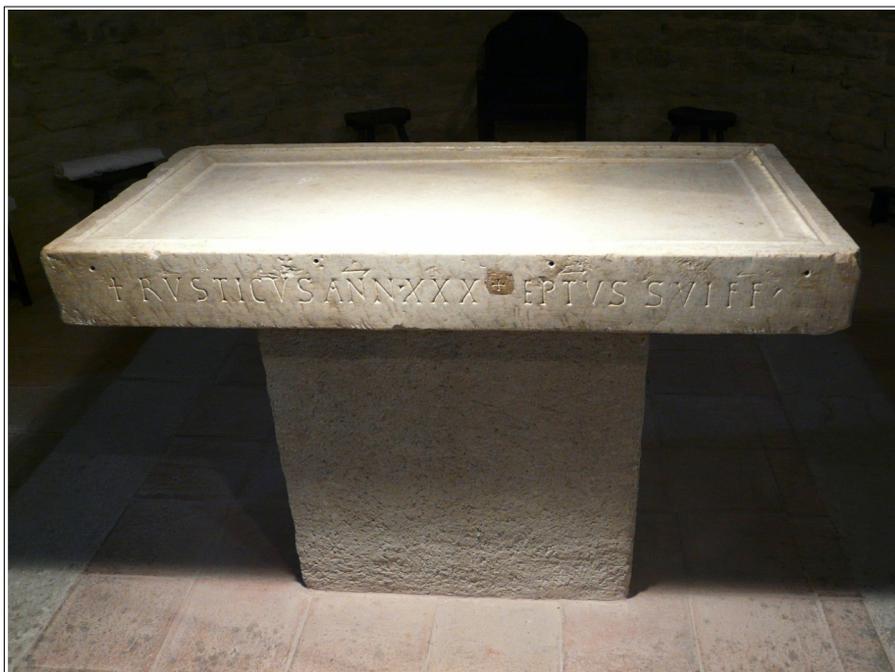
La Commune de Minerve a également investi pour la restauration des objets en métal, mais l'**état du bâtiment** et l'**absence de chauffage** ne permettent pas garantir de bonnes conditions de conservation.

### Pistes de travail

Plusieurs chantiers seront à mener dans la mise en œuvre du Projet scientifique et culturel :

- la **rénovation du bâtiment** qui enclenchera automatiquement un **chantier des collections** (déplacement des collections dans un lieu de repli, le temps des travaux, et peut-être pour certains objets dans un autre lieu d'exposition). Ce type de chantier, qui doit garantir la traçabilité des objets durant leur mouvement, est l'occasion de **documenter les collections** (constats d'état, photographies, documentation complémentaire...),
- la mise en place d'une **base d'inventaire** (logiciel Micromusées) permettant le traitement des collections dans cette phase de chantier, mais aussi à terme la **diffusion des collections** sur les bases nationales et l'ouverture du musée en direction des chercheurs et des étudiants,
- la réflexion sur le devenir des collections durant la **phase transitoire des travaux** : musée hors les murs ? Exposition itinérante ? Présentations dans la salle du Peuple à Minerve ?

- l'installation d'un **nouveau parcours muséographique** approprié à la conservation préventive des collections et à leur valorisation auprès d'un large public, un parcours didactique, fondé sur les recherches archéologiques les plus récentes, permettant au musée de se positionner comme un lieu d'interprétation du territoire, pivot entre le monde de la recherche et le grand public.



*Table d'autel de saint Rustique.  
Église Saint-Étienne de Minerve*



## II.4 – Les publics

Les données relatives à la fréquentation du musée sont issues de plusieurs sources :

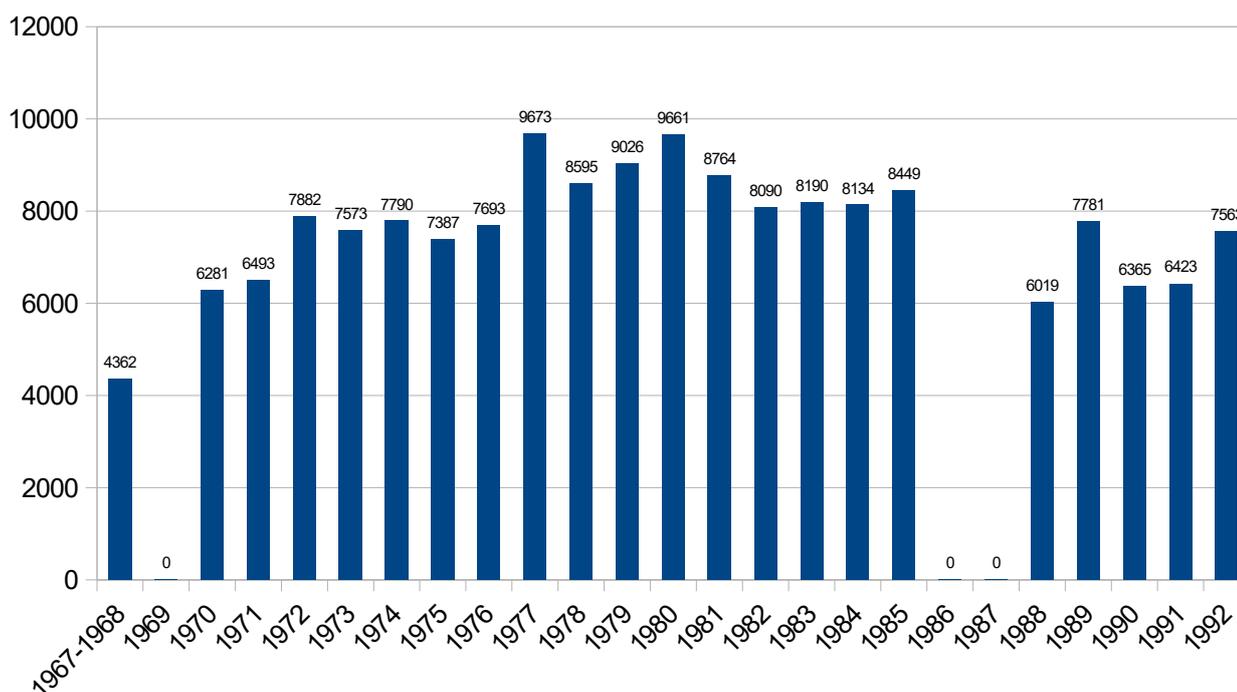
- les registres conservés dans les archives du musée pour les années 1967 à 1992 (années durant lesquelles le musée était géré par Jacques Lauriol),
- les données transmises par le service patrimoine du département de l’Hérault pour les années 2003 à 2012,
- les données issues des cahiers conservés à la mairie de Minerve pour les années 2006 à 2020,
- les données recueillies par les agents d’accueil du musée entre 2021 et 2023.

### Données de fréquentation : les enquêtes quantitatives

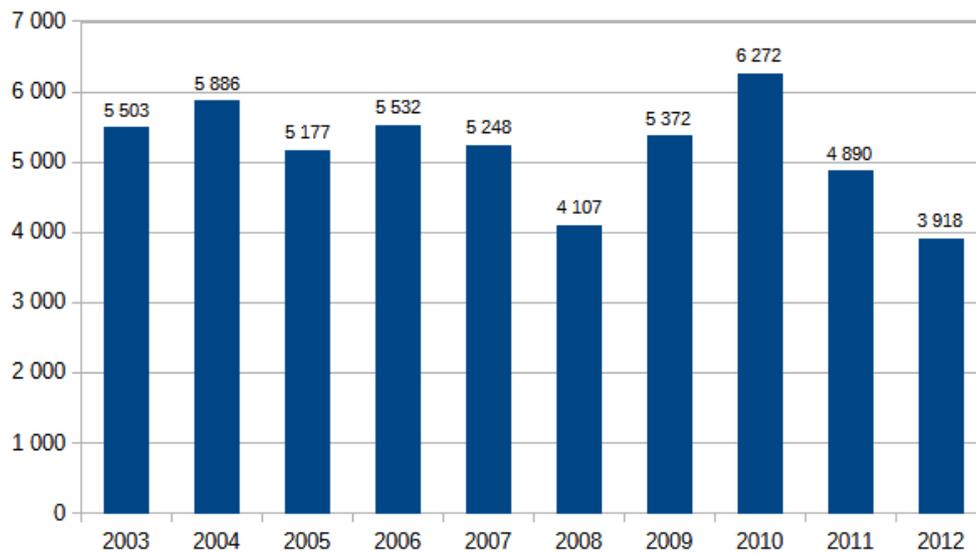
L’analyse des registres de fréquentation révèle une fréquentation annuelle importante du musée de Minerve dans les années 1970-80 (jusqu’à plus de 9000 visiteurs), qui a chuté dans les années 1990 et 2000 pour se maintenir autour de 2000 visiteurs par an entre 2019 et 2022. Cette chute de fréquentation peut s’expliquer par plusieurs facteurs : l’attrait de la nouveauté (années 1970) et l’attractivité d’un musée d’archéologie conçu dans un souci didactique à une époque où les musées d’archéologie étaient relativement rares dans la région. Un dynamisme de l’archéologie amateur et du secteur associatif, mais aussi du service éducatif mis en place à Minerve (animé par monsieur Jean-Pierre Ferrer, enseignant et directeur pédagogique du Centre culturel d’accueil scolaire de Minerve), permettant de développer l’accueil de groupes adultes et de scolaires dans les années 1980-1990.

#### Données de fréquentation – 1977 à 1992

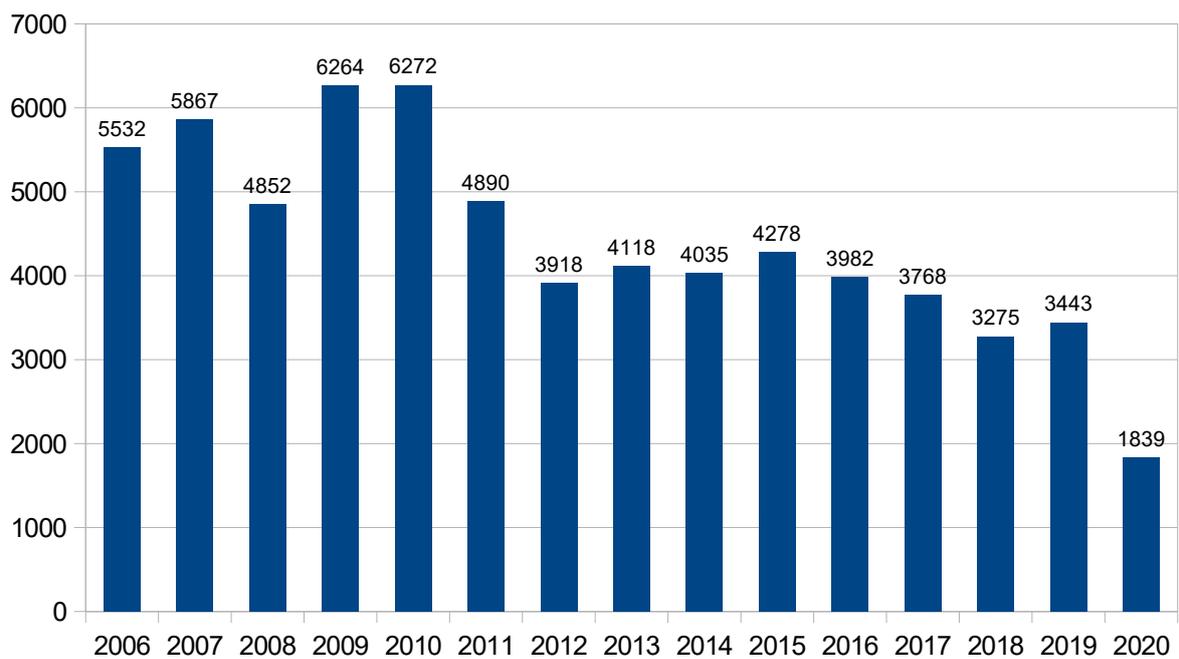
Les chiffres n’ont pas été recueillis pour les années 1986 et 1987



Données de fréquentation – 2003 à 2012

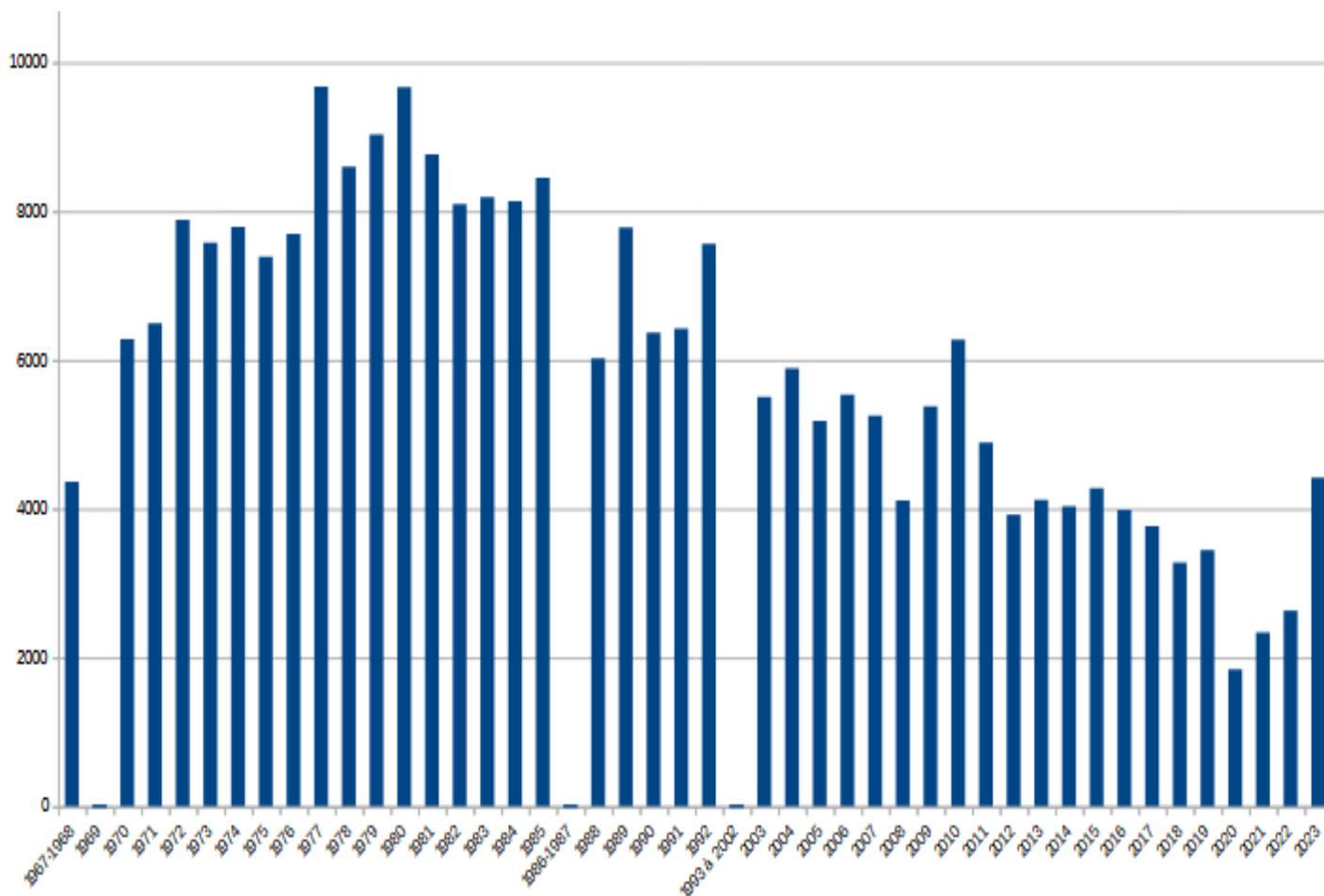


Données de fréquentation – 2006 à 2020



## Données de fréquentation de 1967 à 2023

Données lacunaires pour les années 1969, 1986-1987 et 1993 à 2002



A noter que les années 2020-2021 ne sont pas représentatives, ayant été, comme dans tous les équipements culturels français, perturbées par la pandémie (par exemple, on constate une chute du nombre de visiteurs étrangers). Toutefois, la baisse de fréquentation est aussi due à des changements dans le fonctionnement du musée et les activités proposées (ainsi, l'accueil des scolaires a été interrompu pendant plusieurs années).

### **Provenance des visiteurs**

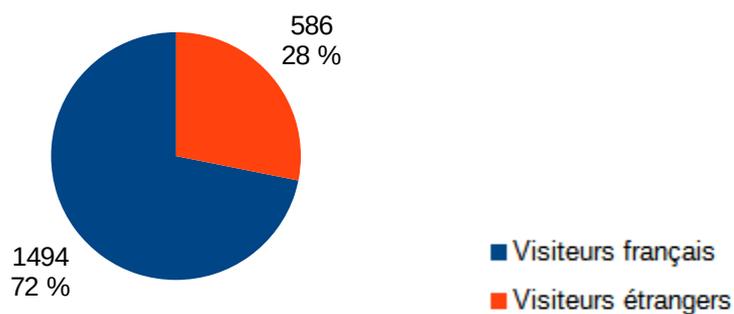
Un questionnaire de fréquentation a été mis en place à partir de la saison 2021, deux questions étant systématiquement posées à tous les visiteurs arrivant à l'accueil du musée :

- d'où venez-vous ?
- comment avez-vous eu connaissance du musée ?

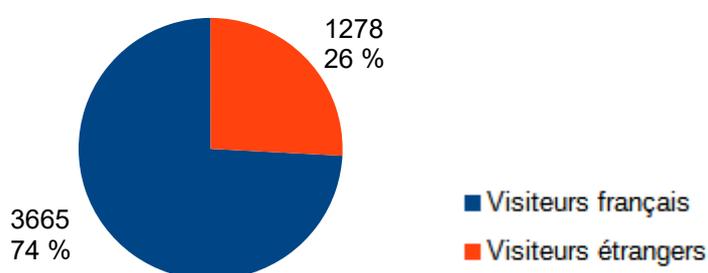
### Réponses à la question de la provenance

Concernant le public étranger, en 2021 la proportion était encore faible (environ 15%) en raison des difficultés de déplacements liées à la crise sanitaire. En revanche, en 2022 et 2023, le public de provenance étrangère représente un peu plus du quart des visiteurs.

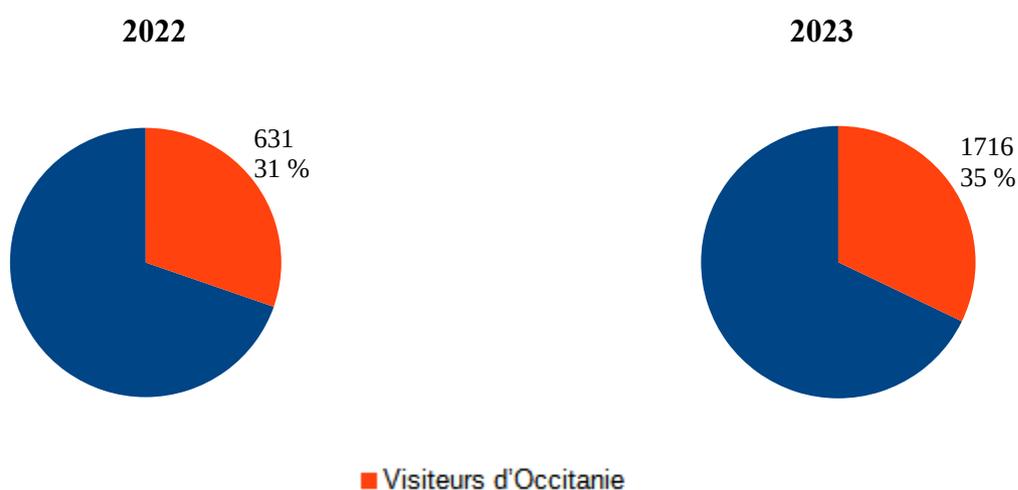
Année 2022 : 2080 visiteurs



Année 2023 : 4943 visiteurs



Le public provenant d'Occitanie représente le tiers de la fréquentation globale en 2022 et 2023, avec une légère augmentation en 2023.



Les habitants du village ont un peu plus fréquenté le musée en 2022 que l'année précédente (24 en 2022 contre 14 en 2021) et très peu en 2023 (9 visiteurs) ; les visiteurs provenant des communes de l'OGS représentent 2 à 3 % de la fréquentation globale. Un effort reste donc à fournir pour augmenter la fréquentation du public de proximité et susciter une appropriation du musée par la population locale.

Provenance locale	Minerve / OGS	Hérault	Occitanie	Fréquentation totale
2021	42	227	488	2104
2022	71	268	631	2080
2023	87	703	1716	4943

### Analyse de l'effet de la gratuité sur la fréquentation du musée

La gratuité de l'entrée du musée, ainsi que des visites de l'église et du village, a été expérimentée pour la totalité de la saison 2023, du 1<sup>er</sup> juin au 29 octobre.

On constate une forte hausse de fréquentation entre la saison 2022 (2080 visiteurs sur 6,5 mois d'ouverture) et 2023 (4943 visiteurs sur 5 mois d'ouverture). Soit une augmentation de 138 % pour la fréquentation globale du musée et des visites de l'église et du village. La fréquentation du public régional a légèrement augmentée (35 % en 2023 contre 31 % en 2022) et celle du public étranger a très légèrement diminué (26 % en 2023 contre 28 % en 2022).

Il faut souligner qu'aucune communication n'ayant été faite pour informer le public de la gratuité, les visiteurs l'ont découverte en arrivant devant le musée. La gratuité n'a pas été un élément moteur pour faire venir le public au musée de Minerve mais a incité les visiteurs à franchir la porte, plus facilement qu'ils ne l'auraient fait dans un musée payant.

Si la gratuité a permis d'augmenter les chiffres de fréquentation et d'apporter plus de fluidité dans la circulation du public, il convient de nuancer ces chiffres car, pour de nombreux visiteurs, on a pu constater qu'ils entrent au musée « juste pour voir » et en ressortent rapidement, sans même avoir visité l'étage. La gratuité n'est donc pas un gage d'une visite complète et satisfaisante du musée pour tous les visiteurs.

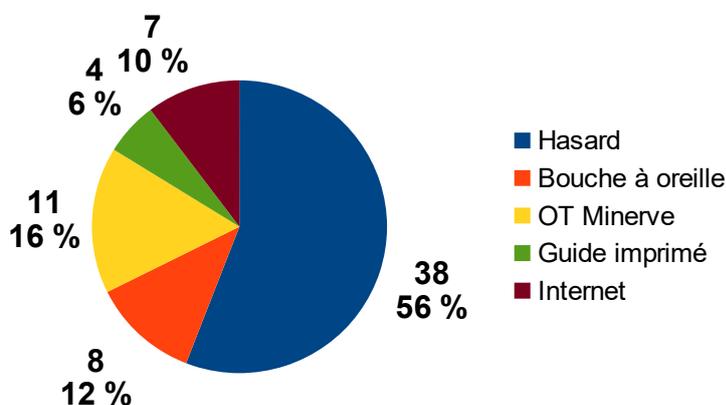
La fréquentation de la saison 2023 est aussi à relativiser au regard de la fréquentation touristique de Minerve, estimée à 150 000 visiteurs, et représente donc environ 3 % seulement de la fréquentation globale du village.

### Connaissance du musée

Le questionnaire de fréquentation du musée permet également de savoir par quel réseau d'informations les visiteurs ont connaissance du musée.

Réponse à la question : **Comment avez-vous eu connaissance du musée ?**

Une majorité des visiteurs arrivent au musée « par hasard » (diagramme issu de l'enquête des publics 2022 / 64 personnes interrogées)



## L'enquête des publics 2022 : une enquête qualitative

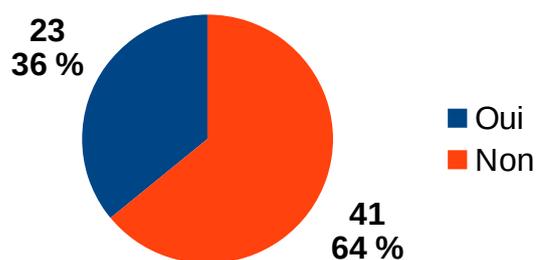
(pour le détail de l'enquête, voir Annexe 3)

Une enquête a été réalisée auprès des visiteurs francophones du musée entre le 15 août et le 15 octobre 2022, avec pour objectif de recueillir des tendances des attentes des visiteurs en matière d'accessibilité (signalétique, facilités d'accès au musée), de tarifs et horaires d'ouverture ainsi que de présentation des contenus (médiation et muséographie). L'objectif de cette enquête était aussi de comprendre pourquoi le musée est très peu visité comparé à la fréquentation du village qui est relativement importante.

- Nombre de questionnaires remplis : **64**
- Nombre de visiteurs sur cette période : **378**  
**soit 17 % des visiteurs interrogés**

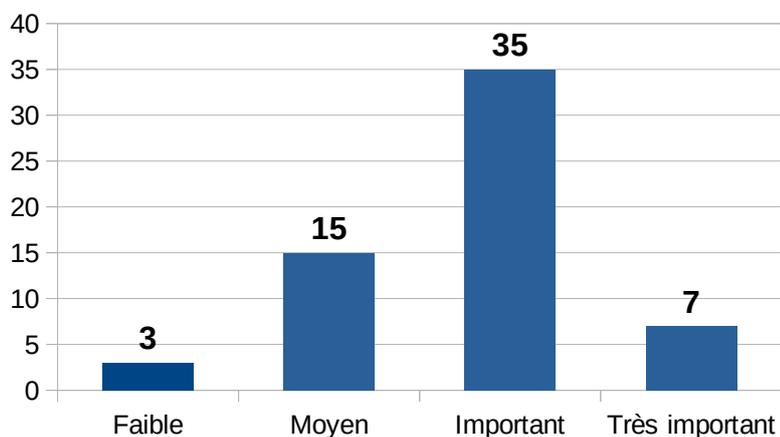
Une majorité des personnes questionnées étaient des primo-visiteurs, qui ont souvent découvert le musée par hasard (pour 56%), en se promenant dans Minerve.

Réponse à la question : **Êtes-vous déjà venu à Minerve ?**



Sur les 23 personnes étant déjà venues à Minerve, seulement 8 personnes avaient visité le musée. Par ailleurs, le public qui a franchi la porte du musée en 2022 rassemble une majorité de personnes intéressées par l'archéologie, l'histoire et la préhistoire. Il s'agit donc d'un public « averti ».

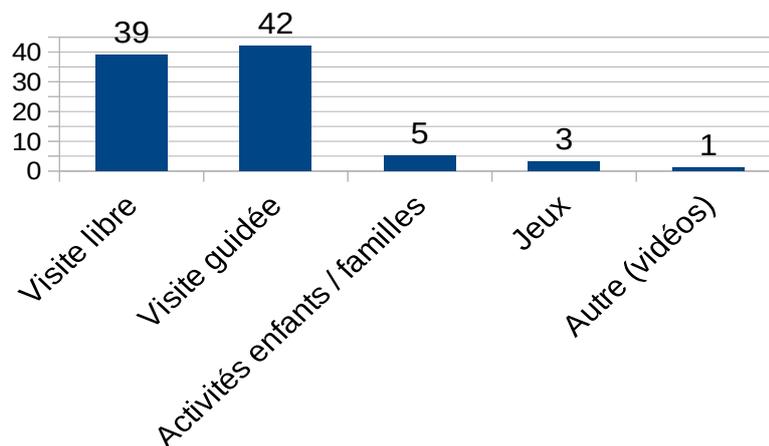
Réponse à la question : **Quel est votre intérêt pour les thèmes abordés au musée de Minerve ?**



Plus de la moitié des personnes interrogées (66%) portent un intérêt important voire très important aux thématiques développées dans le musée. Reste donc à capter un public moins enclin à visiter les musées archéologiques.

Ce public est plutôt intéressé par les visites guidées par un médiateur.

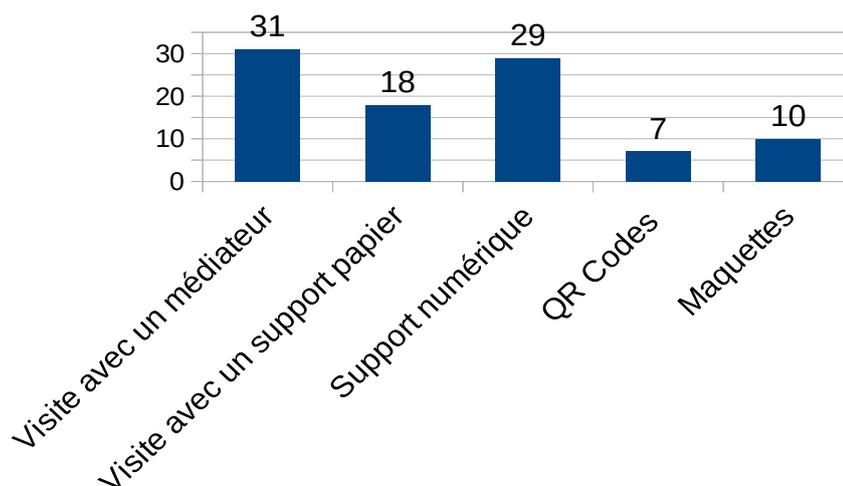
Réponse à la question : **Quelle(s) activité(s) avez-vous envie de faire lorsque vous venez dans un musée ?** (plusieurs réponses possibles)



On note le faible nombre de réponses en faveur d'activités familiales ou de jeux certainement dû au profil des visiteurs, en majorité retraités ou couples sans enfants.

Cependant, une bonne part des visiteurs utiliserait également des supports numériques si le musée les mettait en place.

Réponse à la question : **Comment préférez-vous avoir accès aux contenus dans un musée ?** (plusieurs réponses possibles)



## Typologie des publics du musée

L'enquête quantitative mise en place en 2022 n'a pas porté sur les tranches d'âge des visiteurs. Toutefois, le retour des agents d'accueil permet de définir une typologie correspondant à une majorité d'adultes et de personnes retraitées, venant visiter le musée en couple ou en petit groupe.

Sur les deux dernières années, les enfants (-12 ans) représentent seulement 6 % des visiteurs, ceci s'explique notamment par l'absence de propositions pour les groupes scolaires et la faible fréquentation de familles avec enfants.

Jusque dans les années 1990, de nombreux élèves et étudiants venaient visiter le musée, notamment grâce à Monsieur Ferrer, enseignant, qui avait mené plusieurs projets pédagogiques en lien avec les collections du musée. L'accueil des groupes scolaires a été interrompu dans les années 2000. Or il est fréquent de voir des groupes scolaires visiter le village sans pour autant entrer dans le musée.

Forte de ce constat, l'équipe du musée a mis en place un atelier pédagogique autour de la peinture préhistorique qui a été animé sur une journée, avec l'accueil de deux classes de l'école primaire Mairan de Béziers. Cette journée test a été très concluante : le contenu pédagogique est maintenant créé pour cette activité, le matériel nécessaire a été acquis et la fiche descriptive pour les enseignants a été rédigée. Il ne reste plus qu'à obtenir la possibilité de pérenniser l'emploi d'un personnel d'accueil et de médiation pour pouvoir proposer cette activité pédagogique (et en concevoir d'autres) tout au long de l'année scolaire.

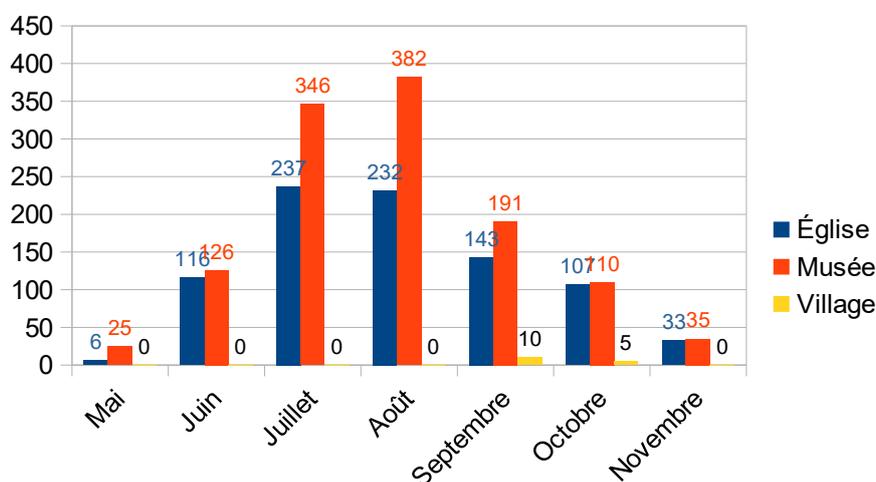
## Médiation et programmation culturelle du musée

Le musée d'archéologie et de paléontologie de Minerve propose deux types de visites guidées, animées par les agents d'accueil et de médiation :

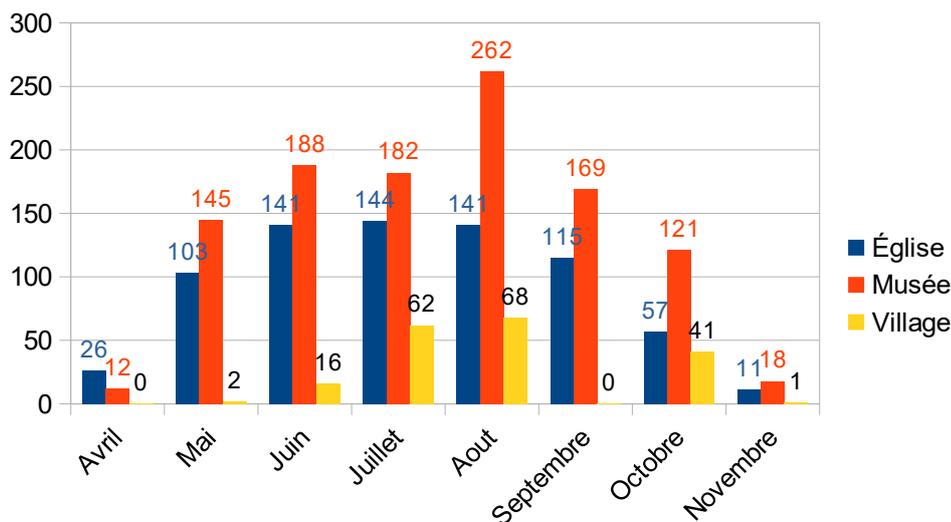
- la visite de l'église Saint-Étienne qui renferme l'autel de saint Rustique
- la visite du village

Ces visites sont bien suivies par le public, les visites du village ont véritablement démarré en 2022.

### Année 2021



## Année 2022

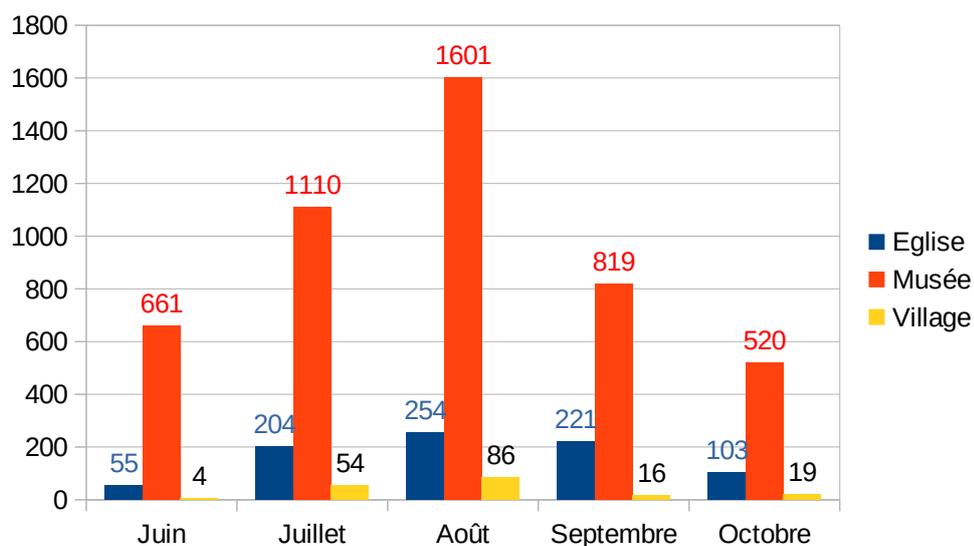


## Année 2023

En 2023, nous assistons à une diminution du nombre de visites du village dû au fait que ces visites étaient particulièrement sollicitées en 2022 par un CCAS de Carcassonne sur des matinées, le musée étant fermé le matin en 2023 ces visites pour le CCAS n'ont pas pu être reconduites. Par ailleurs, les visites du village ont été possibles essentiellement en Juillet-Août grâce au recrutement de deux saisonniers.

En Juin et Septembre-Octobre, la saisonnière étant seule, elle ne pouvait pas faire de visite du village sans fermer le musée, ce qui n'a été que rarement possible.

Concernant les visites de l'église, elles ont été calées sur des horaires précis (3 visites par après-midi) et n'ont été effectuées à la demande que de façon exceptionnelle. Ce qui explique que proportionnellement à la fréquentation globale des visiteurs, le nombre de visites de l'église, pourtant très demandées, a diminué en 2023.



Le musée de Minerve a participé aux événements nationaux :

- Nuit des musées :
  - **20 visiteurs en 2021** (escape game)
  - **40 visiteurs en 2022** (conférence et visite de l'exposition « Verriers et verreries à Minerve »)
  - pas de participation en 2023, le musée n'ayant ouvert que le 1<sup>er</sup> juin.
- Journées européennes du Patrimoine :
  - **86 visiteurs en 2021** (ouverture matin et après-midi le samedi et le dimanche / visites de l'église, conférence donnée par Claudine Jacquet)
  - **287 visiteurs en 2022** (ouverture matin et après-midi le samedi et le dimanche / visites de l'église et du village, conférence donnée par Marie Vallée)
  - **226 visiteurs en 2023** (ouverture seulement l'après-midi le samedi et matin et après-midi le dimanche / visites de l'église, du village et animation autour de l'exposition temporaire par Karyn Orengo et Claudine Jacquet)
- Journées nationales de l'Architecture :
  - **25 visiteurs en 2022** (conférence donnée par Marie Vallée-Roche)

Ces événements sont suivis par un public local (habitants du village et de la région, membres de l'association Menerbés).

## La communication

La communication des activités, tarifs et horaires d'ouverture du musée est assurée par les agents d'accueil et de médiation du musée. Elle s'effectue par plusieurs canaux :

- affichage devant le musée,
- production de flyer réalisés et imprimés en interne, distribués à l'accueil du musée,
- diffusion sur le site de la mairie de Minerve,
- diffusion auprès de l'Office de Tourisme Du Minervois au Caroux,
- diffusion auprès de la correspondante locale du Midi Libre et de la Semaine du Minervois,
- diffusion sur les sites Occitanie Musées et Musées Méditerranées,
- diffusion sur l'interface « Google business »,
- communication liée aux événements nationaux réalisée via la plateforme Open Agenda.

Le site de l'association Menerbés propose également une page de présentation du musée et des notices des collections les plus remarquables.

La communication du musée est largement insuffisante. Un véritable plan de communication devrait être mis en place (recensement et utilisation des différents canaux de communication, production et diffusion de flyers, activité sur les réseaux sociaux...). Une réflexion doit aussi être menée pour créer une signalétique permettant aux visiteurs de Minerve d'accéder au musée.

## En résumé

La **fréquentation** du musée a augmenté en 2023, certainement en raison de la gratuité de l'entrée du musée et des visites guidées. Cependant, elle **demeure très faible comparée aux chiffres de fréquentation du village**. Cette forte fréquentation touristique est finalement une chance, le public étant déjà sur place. Dès lors, comment **renforcer l'attractivité** de cet équipement ?

Par ailleurs, la typologie des publics montre une **faible fréquentation du public jeune** (enfants et jeunes adultes) **et familial**. Les adultes sans enfants et retraités étant majoritaires. Le public d'origine étrangère est également bien représenté. Cette situation s'explique par le manque de personnel qualifié et présent en dehors de la saison estivale, qui pourrait proposer des actions en direction du public scolaire et développer une véritable politique des publics.

## Pistes de travail

Une fois le musée rénové et proposant un parcours muséographique renouvelé, il conviendra de mettre l'accent sur deux axes principaux :

- une **médiation culturelle** tout au long de l'année, en direction des groupes (adultes, entreprises, scolaires, notamment hors saison) et du public de proximité et touristique. Les informations recueillies lors de l'enquête des publics 2022 mettent l'accent sur la nécessité de proposer une médiation humaine (visites, conférences, animations spécifiques aux expositions temporaires),
- une médiation **en direction de tous les publics**, y compris les visiteurs en situation de handicap (formation des agents, supports de visites adaptés) et les visiteurs étrangers (médiations en langues étrangères, traductions des textes dans le musée ainsi que des supports de visite et de communication),
- un **plan de communication** efficace afin de valoriser les actions du musée et informer le public sur ses activités.



*Visiteurs à Minerve. Photo G. Souche*

## II.5 – Le fonctionnement du musée

En raison de moyens humains et financiers très contraints, le musée de Minerve fonctionne actuellement à minima, avec une amplitude d'ouverture limitée et des possibilités de développement d'une action culturelle restreintes.

### Les ressources humaines

Constitution de l'équipe du musée d'archéologie et de paléontologie de Minerve :

- En 2021-2022 : l'équipe était composée de deux agents d'accueil et de médiation : 1 ETP et 1 agent à temps partiel (20h / semaine). La commune de Minerve a bénéficié d'aides de l'État (Pôle emploi – contrats uniques d'insertion) afin de pouvoir employer ces agents sur 2 contrats successifs de 9 mois, du 21 mai 2021 au 19 novembre 2022. L'équipe technique municipale intervenant également ponctuellement (ménage et aide à l'agencement du musée).
- En 2023, les financements obtenus dans le cadre des emplois aidés n'ayant pas été renouvelés, la mairie de Minerve a ouvert deux postes à temps partiel pour assurer les missions d'accueil et de médiation pendant la saison estivale : un poste de 20h / semaine du 1er juin au 30 septembre et un poste de 20h / semaine du 1er juillet au 31 août.
- L'équipe du musée est accompagnée par la chargée de mission musées qui est mise à disposition par le Pays Haut Languedoc et Vignobles sur 20 % de son temps de travail. Outre l'encadrement et la formation de l'équipe d'accueil et de médiation, la chargée de mission musées assure les tâches liées à la conservation et à la valorisation des collections.

Les principales missions remplies par les agents d'accueil et de médiation :

- Accueil du public, recueil des données de fréquentation et mise en œuvre de l'enquête des publics.
- Médiation : visites guidées de l'église et du village, conception et animation d'un atelier pédagogique, création d'un livret de visite du musée et d'un livret-jeu de visite de l'exposition temporaire pour le jeune public, mise en place d'une visite du musée et création d'un livret de visite grand public.
- Classement et conditionnement des publications de la bibliothèque de Jean Miquel.
- Numérisation des archives manuscrites de Miquel, réalisation de cartels, nettoyage et aménagement de vitrines, aide à la mise en place des collections.

En 2022, les agents ont rempli leurs missions en période de fréquentation du musée (essentiellement accueil et médiation ; la présence de deux personnes en simultané permettant de proposer des visites guidées de l'église et du village sans avoir à fermer le musée temporairement), mais également en période de fermeture, ce qui leur a permis d'effectuer un travail de fond sur les collections et la documentation du musée.

En 2023, le personnel n'étant présent que durant les 5 mois d'ouverture au public, le travail de préparation des activités pédagogiques et l'accueil de groupes scolaires et extra-scolaires ne pourra pas avoir lieu.

- Gestion des collections par la chargée de mission musées du Pays Haut Languedoc et Vignobles : suivi des dossiers de restauration (présentation en Commission Scientifique Régionale de Restauration de la DRAC ; élaboration des dossiers de demande de subvention ; suivi du transport des collections et du travail des restaurateurs) ; suivi des dossiers d'acquisition des collections (présentation en Commission Scientifique Régionale d'Acquisition de la DRAC ; liens avec le Service Régional de l'Archéologie) ; suivi des projets d'exposition (prêts et emprunts) ; organisation et suivi des campagnes de récolement.
- Mise en place et suivi de l'élaboration du Projet scientifique et culturel (organisation et animation des réunions de travail, rédaction du PSC).



*Récolement et dépoussiérage des collections réalisé par l'Agence Victoire entre 2020 et 2022. Photo : M. Albert*

## Horaires

Les horaires d'ouverture du musée ont beaucoup varié entre 2021 et 2023 :

En 2021-2022, elles ont été adaptées à la fréquentation saisonnière :

- Haute saison (juillet / août) : ouvert tous les jours 10:00-13:00 / 14:30-18:00
- Moyenne saison (juin / septembre / vacances scolaires) : fermé le lundi, ouvert du mardi au dimanche 10:00-12:30 / 14:00-17:30
- Basse saison (octobre à mai) : fermé les dimanche et lundi, ouvert du mardi au samedi 10:00-12:30 / 14:00-16:30

En 2023, elles ont été tributaires des moyens humains et financiers de la commune de Minerve qui a recruté une saisonnière du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre et un saisonnier en renfort du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

De ce fait, le musée a été ouvert pour la saison 2023 :

- Juin et Septembre-Octobre : du mercredi au dimanche, de 14h00 à 18h00
- Juillet-Août : du mardi au dimanche, de 14h00 à 18h00

Fermeture annuelle en 2021-2022 : du 23 décembre 2021 au 31 janvier 2022

Fermeture annuelle en 2022-2023 : du 7 novembre 2022 au 1<sup>er</sup> juin 2023

Fermeture annuelle en 2023-2024 : du 30 octobre 2023 au ??? 2024

L'amplitude d'ouverture du musée s'est donc amenuisée depuis 2021. Cependant, la mutualisation en cours avec l'Office de Tourisme du Minervois au Caroux, dont une antenne s'installera dans l'accueil du musée à compter de mars 2024, doit permettre de revenir à une amplitude d'ouverture proche de celle de 2021.

A titre de comparaison, l'ouverture du musée de Saint-Pons-de-Thomières se fait de mai à septembre, du jeudi au dimanche (10:00-12:00 / 15:00-18:00) et en juillet-août, du mardi après-midi au dimanche (10:00-12:00 / 15:00-18:00).

Le musée d'Hérépian ouvre de début mai à fin octobre, du mardi au dimanche (fermé tous les lundis de l'année), 14:00-19:00. Ces deux musées reçoivent des groupes sur rendez-vous tout au long de l'année.

Les horaires du musée de Minerve ont beaucoup varié en 2022 et 2023, ce qui a été complexe en terme de communication. Il convient d'analyser la fréquentation annuelle pour se fixer sur des horaires cohérents qui varient seulement entre basse et haute saison. Le principe d'une fermeture à la saison hivernale (novembre à mars/avril) peut être maintenu surtout tant que le musée n'est pas chauffé mais il serait profitable d'envisager la possibilité de recevoir des groupes sur demande.

## Tarifs

Pour toute la durée de la saison 2023 et à titre d'expérimentation, la commune de Minerve a décidé par un vote du Conseil Municipal de proposer la gratuité à tous les visiteurs du musée et pour toutes les activités (visite libre et visites guidées).

En 2022, le musée était payant et les tarifs étaient multiples en raison des différentes formules de visites proposées :

- adultes et enfants à partir de 12 ans : tarif normal
- jeunes à partir de 12 ans, étudiants et détenteurs du RSA (sur justificatif) : tarif réduit
- groupes à partir de 10 personnes de plus de 12 ans : tarif réduit (tarif groupe)
- gratuité : enfants de moins de 12 ans, personnes en situation de handicap + un accompagnant, conservateurs du patrimoine, journalistes, habitants de Minerve

**Musée** = normal : 3€ Réduit : 2€ Groupe : 2€

**Église** = normal : 3€ Réduit : 2€ Groupe : 2€

**Village** = normal : 6€ Réduit : 4€ Groupe : 4€

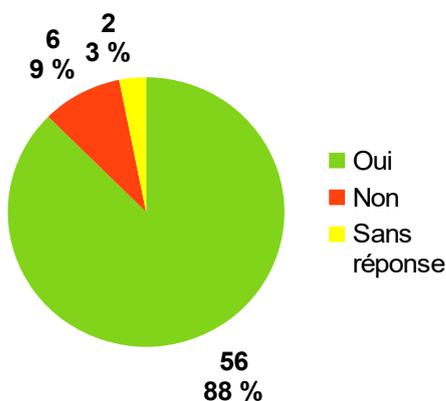
**Musée + église** = normal : 5€ Réduit : 3€ Groupe : 3€

**Musée + village** = normal : 8€ Réduit : 5€ Groupe : 5€

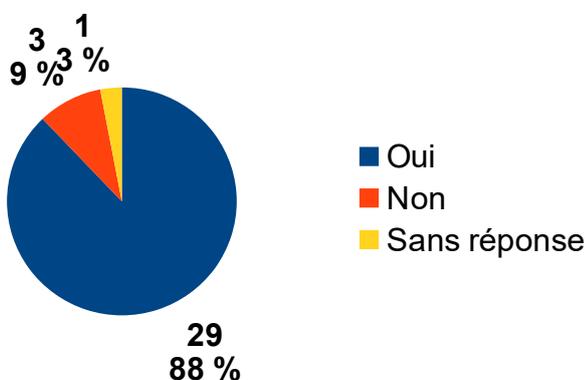
**Village + musée + église** = normal : 10 € Réduit : 7 € Groupe : 7 €

L'enquête menée durant l'été 2022 a révélé qu'une majorité des visiteurs interrogés (88%) considère ces tarifs adaptés au contenu du musée :

Réponse à la question : **Trouvez-vous le tarif adapté au contenu de ce musée ?**



Le même pourcentage se retrouve en réponse à la question : « Le musée de Minerve propose aussi une visite de l'église et du village. Avez-vous suivi une de ces visites ? Si oui, trouvez-vous le tarif adapté au contenu de la visite ? »



En 2022, l'équipe du musée ne proposait pas de visite guidée du musée. 68 % des visiteurs interrogés auraient souhaité pouvoir en suivre une. A la question « Combien seriez-vous prêt(e) à payer, en plus du droit d'entrée, pour disposer d'une visite guidée », 14 personnes sur 41 (soit 35%) ont répondu entre 3 et 5 €. Les tarifs du musée pourraient donc être raisonnablement revus à la hausse, surtout suite à une rénovation des espaces muséographiques ou dans le cadre de visites guidées ou d'activités.

### **Le budget du musée**

Le musée de Minerve n'a pas de budget de fonctionnement dédié, les éléments financiers liés à la gestion de cet équipement étant confondus dans les charges et recettes globales de la mairie.

L'activité du musée a généré de gros postes de dépenses en investissement entre 2020 et 2022 correspondant aux deux opérations de récolement mais aussi à une expertise des collections métalliques et à la restauration de ces collections métalliques les plus altérées. Pour mener à bien ces opérations, la commune de Minerve a bénéficié d'aides financières de l'État (DRAC Occitanie), de la Région et de l'État (dans le cadre du Fonds Régional d'Aide à la Restauration pour les Musées – FRAR) ainsi que du département de l'Hérault.

*A minima*, un budget de fonctionnement serait nécessaire pour programmer les activités du musée (achats de fournitures pour la conservation des collections ; mise en place d'activités pédagogiques nécessitant également l'achat de fournitures ; rétribution d'intervenants spécialisés ; réalisation d'expositions temporaires...). Un budget devrait également être alloué aux ressources humaines afin de garantir la pérennité des actions du musée tout au long de l'année et pouvoir répondre aux exigences de l'appellation Musée de France, notamment en matière d'accueil des publics.

Même si un musée municipal est un service public qui n'a pas vocation à être « rentable », sa gestion doit être en adéquation avec les possibilités financières de la collectivité qui en a la charge. A la demande de la Mairie de Minerve, une étude d'aide à la décision relative à la gestion du musée et portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été mise en place fin 2022. Conduite par le bureau d'études Public Impact Management, cette étude vise à proposer des solutions pérennes d'un modèle économique pouvant être supporté par la commune de Minerve. Elle devrait permettre d'évaluer le budget nécessaire au fonctionnement du musée après rénovation.

### En résumé

La gestion des ressources humaines étant tributaire des moyens financiers de la collectivité, et l'amplitude d'ouverture du musée étant liée à la présence d'agents d'accueil, **l'ouverture du musée a beaucoup fluctué** ces trois dernières années, pour être restreinte à 5 mois durant la saison 2023.

Par ailleurs, le **budget** alloué à la gestion du musée étant fondu dans le budget global de la Commune, il est **impossible d'avoir une visibilité** sur le coût réel de fonctionnement de cet équipement.

### Pistes de travail

Pour améliorer le fonctionnement du musée, étudier la possibilité :

- d'**augmenter les temps d'ouverture du musée**, en lien avec l'Office de Tourisme,
- d'**employer un agent d'accueil et de médiation** à temps plein **toute l'année** (ou sur un contrat annualisé) qualifié (catégorie B) afin de développer des activités engendrant des ressources (visites guidées, activités pour les scolaires et le grand public, organisation d'événements, gestion de la boutique...),
- mettre en place un **budget de fonctionnement** propre au musée.

## II.6 – Identité et positionnement du musée

Le musée municipal de Minerve de par la typologie de ses collections répond au qualificatif de musée d'archéologie et de paléontologie. Toutefois, cela n'interdit pas d'aborder d'autres thématiques par le biais d'expositions temporaires (par exemple exposition *Les indiennes en Languedoc* présentée au musée durant l'été 2021), notamment lorsque ces thématiques se rattachent au territoire.

### **Le nom du musée : une dénomination à clarifier**

Le musée de Minerve apparaît dans les documents sous plusieurs dénominations :

- musée archéologique de Minerve pour la DRAC (nom officiel dans la liste des musées de France),
- musée archéologique et paléontologique (site de la mairie),
- musée d'archéologie et de paléontologie (google, CC Minervoises au Caroux, Hérault Tourisme...).

Pour gagner en lisibilité pour le public et en attractivité, il conviendrait de déterminer un nom plus simple et direct, qui pourrait être complété par un sous-titre ou une « base line ». Une réflexion est donc à mener en fonction du parcours présenté au sein du musée qui valorisera notamment l'ancienneté de la fréquentation humaine du site (« 6000 ans d'histoire »), tout en tenant compte de l'ensemble des données (géologiques, paléontologiques, archéologiques, historiques...) permettant de retracer l'histoire du village de Minerve mais aussi d'une partie du Minervoises.

Suite à la validation du PSC, une délibération mentionnant le nom choisi pour le musée devra être votée en Conseil municipal et envoyée à la DRAC pour officialiser le choix définitif du nom de l'établissement.

Au-delà du nom du musée, c'est aussi l'identité visuelle de l'établissement qui est à définir : logo et charte graphique qui devront être utilisés sur tous supports de communication mais aussi dans le graphisme des panneaux et des cartels du musée.

### **Une image vieillotte, poussiéreuse, mais aussi appréciée...**

La muséographie étant restée quasiment identique depuis sa création il y a 50 ans, le musée présente une image datée. Toutefois, certains visiteurs interrogés au cours de l'enquête menée durant l'été 2022 ont exprimé un attachement à cette scénographie voulue comme didactique, qui témoigne du travail fourni et de l'investissement de Jacques Lauriol et raconte en quelque sorte une histoire de la muséographie.

Une réflexion devra être menée avec les scénographes pour moderniser le musée tout en conservant cette histoire (qu'il est important de documenter) et cet « esprit des lieux ». Peut-être peut-on imaginer une section consacrée à l'histoire du musée et de la constitution des collections, comme cela a été amorcé à l'étage avec la salle consacrée à Jean Miquel.

## Un nouveau positionnement du musée à définir

Les échanges entre les membres du comité scientifique et technique ont mis l'accent sur la nécessité de redéfinir le positionnement du musée de Minerve. De par les thématiques développées, son histoire - liée aux découvertes archéologiques locales réalisées par les habitants du village, érudits et passionnés -, mais aussi grâce aux recherches récentes produites à la faveur des aménagements du village (restauration des remparts) et enfin en raison de sa localisation au cœur d'un site touristique très fréquenté, ce musée se trouve à la croisée entre le monde de la recherche et le grand public.

Pour l'équipe municipale, cet équipement culturel peut constituer une porte d'entrée sur le territoire offrant aux visiteurs les clés de compréhension de la formation des paysages, de l'histoire du village et lui permettant d'appréhender les richesses naturelles et patrimoniales environnantes. Ce musée peut devenir un pôle d'attractivité qui, au-delà d'apporter des connaissances sur Minerve et le Minervoïse, donnera aux visiteurs envie d'aller explorer les sites patrimoniaux alentour et participera ainsi au développement économique et touristique du territoire. Cet équipement culturel doit donc être envisagé comme un musée ouvert sur son territoire, qui s'adresse à un large public tout en affirmant son rôle de médiateur de la recherche archéologique locale (centre de ressources).

Par ailleurs, la commune de Minerve est étroitement associée aux projets portés par le Pays Haut Languedoc et Vignobles dans le cadre de l'Opération Grand Site (OGS) et du Pays d'art et d'histoire. Il est rappelé que l'intervention de la chargée de mission musées du Pays et la réalisation du PSC du musée constituent 2 des 45 actions mises en œuvre dans le cadre de l'OGS. En outre, le Pays d'art et d'histoire met en place un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) en réseau, destiné à structurer l'offre muséale et patrimoniale sur ce vaste territoire. Le CIAP s'articulera autour d'une tête de réseau (localisée au domaine de Roueïre, à Quarante), des antennes relais qui pourraient prendre place dans les trois musées de France du Pays d'art et d'histoire (dont le musée de Minerve) et des sites patrimoniaux. La réflexion sur l'identité et le positionnement du musée menée dans le cadre de ce PSC doit de ce fait également porter sur l'articulation du projet du musée avec les projets développés dans le cadre de l'OGS et du CIAP.

### En résumé

Le PSC doit permettre de **clarifier l'identité** et le **positionnement du musée**. L'objectif est de **valoriser l'image du musée**, caractérisé par une muséographie figée et un manque d'attractivité. L'élaboration du PSC, assorti de la rénovation du bâtiment et de la muséographie est l'occasion de jouer une nouvelle carte pour ce musée qui peut ainsi se positionner comme une **porte d'entrée sur le territoire**, en s'appuyant sur **des collections ancrées dans le Minervoïse**, point fort du musée. La réflexion sur le positionnement du musée doit également permettre d'identifier cet établissement comme un **médiateur de la recherche**.

### Pistes de travail

Trois problématiques sont à traiter dans le cadre du PSC :

- le **nom du musée** et la création de son **identité visuelle**,
- la **muséographie** : modernisée tout en conservant « l'esprit des lieux »,
- le **positionnement** du musée : une porte d'entrée sur le territoire, un établissement pivot entre le monde de la recherche et le grand public.

# **Partie III**

## **Le projet du musée en 5 axes majeurs**

Le diagnostic du musée a mis en lumière cinq axes de travail qui constituent les fondations du projet scientifique et culturel du musée de Minerve. Ces cinq axes majeurs ont été définis lors de la réunion du Comité scientifique et technique du 11 juillet 2023 et permettent de dégager les objectifs stratégiques et opérationnels du PSC

Le Projet scientifique et culturel s'articule autour d'un projet de rénovation avec à la clé une requalification du musée passant par un nouveau parcours muséographique. Le corollaire de cette rénovation est une optimisation de la gestion des collections, une meilleure valorisation de ces collections auprès de tous les publics, une nouvelle orientation impulsée au musée positionné comme un médiateur de la recherche archéologique et historique. Le dernier axe de travail vise à élaborer un modèle économique pérenne de façon à garantir le fonctionnement de cet équipement culturel ainsi que la conservation et la valorisation de ses collections « musée de France ».

### **III.1 – Une requalification du musée : rénovation architecturale et nouveau parcours muséographique**

#### **Le projet architectural**

L'ancienneté du bâtiment du musée qui n'a jamais bénéficié de travaux de rénovation depuis son ouverture il y a plus de 50 ans impose une phase de travaux avant toute reconfiguration d'ordre muséographique.

Les préconisations émises par l'architecte conseil Sandrine Rascol (mission d'assistance architecturale et paysagère sur le Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian) permettent de lister les besoins (voir Annexe 5), les plus gros postes étant :

- travaux d'isolation (notamment isolation thermique des combles),
- mise en place d'une installation électrique neuve réglementaire,
- mise en place d'une ventilation spécifique liée aux besoins de la conservation des collections et d'un contrôle du climat (température et hygrométrie),
- mise en place d'un système de chauffage de l'ensemble des pièces,
- changement de l'ensemble des menuiseries.

Ces travaux doivent aussi permettre de garantir l'accessibilité des publics à mobilité réduite à tous les espaces du musée avec une mise en accessibilité PMR des espaces intérieurs et extérieurs. Il est notamment possible d'utiliser la petite cour à l'arrière du musée (24,4 m<sup>2</sup>) pour réaliser une extension qui permettrait :

- l'installation d'un ascenseur donnant un accès PMR à l'étage,
- l'agrandissement des sanitaires et la création d'un wc PMR mixte.

Pour faciliter l'accès à l'étage et agrandir les surfaces d'expositions, il peut également être envisagé de démolir l'escalier existant et de le déplacer dans la zone de l'extension sur la courette (espace en rouge dans le plan ci-dessous).



*Plan coté du musée réalisé par Sandrine Rascol, architecte DPLG et architecte du patrimoine*

Selon les préconisations de l'architecte conseil, des études complémentaires seront nécessaires au lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre (constat d'huissier des mitoyens avant le démarrage des travaux, diagnostic structurel de l'ensemble de l'édifice, diagnostics amiante et plomb, étude du sol pour extension sur courette, relevé topographique du bâtiment...).

Un travail plus approfondi devra être mené avec un muséographe et un architecte du patrimoine pour définir les aménagements bâtimentaires nécessaires en fonction du parcours muséographique (conserver ou abattre des cloisons, conserver ou non des fenêtres, positionner les entrées et sorties, l'escalier, l'ascenseur, les sanitaires...).

### Objectifs stratégiques

- **isolation** et **mise aux normes** de cet ERP (réseau électrique, chauffage...)
- **amélioration des conditions** de **travail** pour les agents et de **visite** pour le public
- amélioration de **l'accessibilité** des personnes à mobilité réduite
- amélioration des **conditions de conservation** des collections
- **optimisation des espaces** disponibles (utilisation de la cour, déplacement de l'escalier...)

### Actions à mettre en œuvre

- **études complémentaires** en amont du lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre
- lancement de la **consultation** de **maîtrise d'œuvre architecturale**
- lancement de la **consultation** de **maîtrise d'œuvre pour la muséographie**
- Définition du **parcours des collections** ainsi que de l'articulation entre les différentes entités qui cohabiteront dans le bâtiment.

## Le projet muséographique

Le village de Minerve, juché sur son roc au confluent de la Cesse et du Brian, est un lieu chargé d'histoire, occupé par l'homme depuis plus de 6000 ans comme l'ont révélé les différentes opérations de fouilles archéologiques des remparts depuis 2005.

L'un des axes du PSC est de positionner le musée d'archéologie et de paléontologie de Minerve comme une porte d'entrée sur le territoire (le village de Minerve et son environnement, et notamment les autres communes du Grand Site). Déjà point de départ des visites du village et de l'église, le musée doit tisser un lien plus étroit avec le village, s'inscrire dans une logique de va-et-vient entre le musée et son environnement pour apporter les clés de compréhension de l'histoire locale et du contexte géologique très singulier dans ce secteur du Minervois.



Un autre objectif visé par ce PSC est d'affirmer le rôle du musée comme un centre de ressources, producteur de savoirs en lien avec les acteurs de la recherche locale, notamment par la création d'expositions temporaires ou l'organisation d'événements (journées d'étude, cycles de conférences), au fil de l'actualité scientifique.

Le projet muséographique doit favoriser cette démarche qui peut se résumer en 4 objectifs :

- raconter une histoire, celle du village et de son environnement,
- donner les clés de compréhension de ce territoire,
- donner envie au visiteur d'aller voir les sites évoqués,
- susciter les partenariats et les échanges avec les chercheurs, les érudits, les musées, notamment dans le cadre d'expositions temporaires

Ces axes rejoignent les objectifs fixés par l'OGS et les contenus développés dans le musée, notamment en ce qui concerne la présentation de l'environnement naturel et patrimonial sont les mêmes que ceux que l'on pourrait s'attendre à trouver dans une maison de site (équipement associé au label Grand Site de France).

Le parcours muséographique proposé (voir le détail en Annexe 7) détermine différents espaces et thématiques à traiter. Ces thématiques sont définies par les collections actuellement présentes au musée, qui pourront être enrichies ponctuellement pour compléter les contenus (notamment en matière de géologie). Les différentes sections du parcours pourraient s'organiser comme suit :

### **A. Espace introductif**

Accueil : un espace mutualisé avec l'Office de Tourisme Du Minervois au Caroux (projet de la mairie de Minerve et de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, en cours de réalisation en 2023).

Présentation du territoire : « Un territoire préservé »

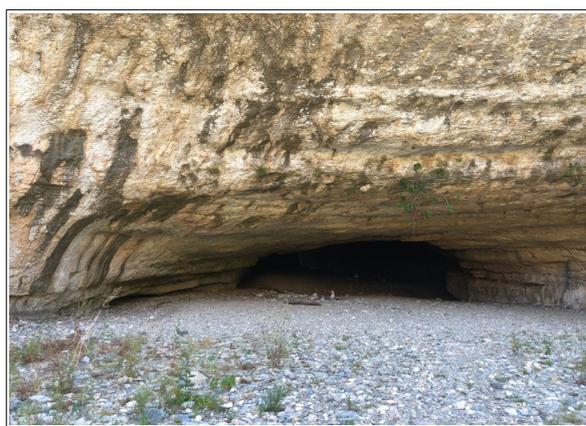
Objectif : ouvrir le musée sur son environnement, permettre au public de comprendre, apprécier et avoir envie d'aller découvrir le patrimoine naturel, paysager et historique proche, et notamment des communes du Grand Site.

### **B. Section géologie : « la formation des paysages »**

Objectif : décrire le paysage très particulier de causses et de canyons sculpté par l'action des eaux qui a donné naissance au rocher de Minerve et présenter l'évolution géologique des terrains ainsi que la faune et la flore qui s'y rattachent (collections paléontologiques).

Thèmes spécifiques à aborder :

- le réseau hydrographique et ses particularités (cours intermittent de la Cesse)
- les ponts naturels, une spécificité de Minerve
- la discordance de l'éocène sur le cambrien
- la faune et la flore associée à ces périodes géologiques (spécimens notamment issus de la collection Miquel)



*Paysage des environs de Minerve (photo G. Souche) et pont naturel (photo A. Logette)*

### C. Section préhistoire / protohistoire : « Une implantation humaine ancienne en Minervois »

Objectif : mettre en lumière l'ancienneté et l'évolution de l'occupation humaine dans la vallée de la Cesse et ses affluents. Reconsidérer les collections préhistoriques actuellement exposées pour ne garder que celles qui ont trait au territoire (les autres objets, provenant de la collection Miquel, pouvant être exposés en dernière partie du parcours, dans la section consacrée à ce chercheur). Il est important, pour tous les contenus s'appuyant sur des données archéologiques, de contextualiser les découvertes au moyen de photos de sites et de cartes de répartitions.

Thèmes spécifiques à aborder :

- la **grotte d'Aldène** : des premières périodes de fréquentation de la grotte, il y a 400 000 ans, à l'occupation d'époque aurignacienne (-30000 / gravures rupestres) et au Mésolithique (- 6000, traces de pas) + faune : ours des cavernes et bouquetins Le musée de Lodève diffuse un dessin animé expliquant la présence des traces de pas dans la grotte, il serait possible de se rapprocher de ce musée pour d'une part diffuser cette documentation et d'autre part engager un partenariat (projets de recherches communs, cycles de conférences...)



*Entrée de la grotte. Photo E. Rubiella*



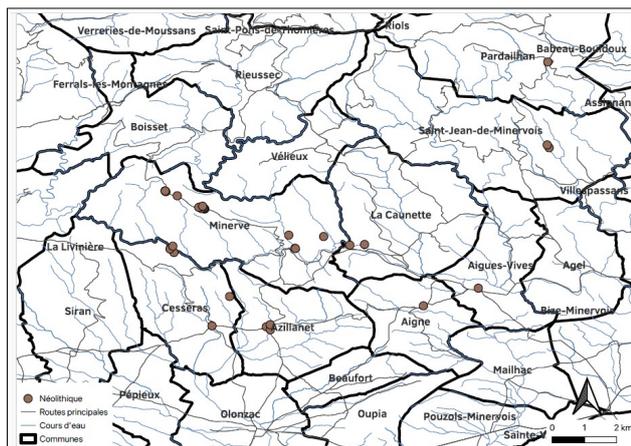
*Crâne d'ours de la grotte d'Aldène (photo F. Renerre)*

- les **dolmens du Minervois** et les sépultures dans le rocher de Minerve : l'occupation humaine vue par le prisme des **pratiques funéraires** (Néolithique et âge du Bronze), présentation des principaux sites en relation avec les collections (ex. dolmen des Lacs pour l'épingle en bronze).
- **habitat et vie quotidienne** du Néolithique aux âges des métaux : présentation de la phase d'occupation néolithique et protohistorique de Minerve ; exposer de façon plus didactique la culture matérielle des populations (outillage lithique et productions céramiques : fabrication et utilisation ; agriculture, production et utilisation des meules ; élevage...), utiliser les ressources locales pour apporter du contenu (par exemple la photographie du vase-citerne du

musée de Saint-Pons à mettre en lien avec les fragments présentés au musée de Minerve).



*Haches néolithiques. Photo F. Renerre  
Cartographie des sites néolithiques autour  
de Minerve (A. Logette)*



#### **D. Section évolution historique du village : « Vivre sur le rocher de Minerve, une longue histoire »**

Objectif : montrer l'évolution de l'occupation du village en s'appuyant notamment sur les résultats des fouilles des 15 dernières années. Cette évolution peut être décrite par une grande maquette blanche avec projection de contenus (élément central de la scénographie), permettant de retracer les principales étapes de l'occupation du site et de pointer les zones de découvertes des vestiges, depuis les premières traces de vies du néolithique jusqu'à l'époque moderne. Dans les vitrines et en périphérie de cette maquette centrale seront développés les contenus en lien avec les étapes marquantes (en l'état actuel des connaissances) de l'histoire de Minerve

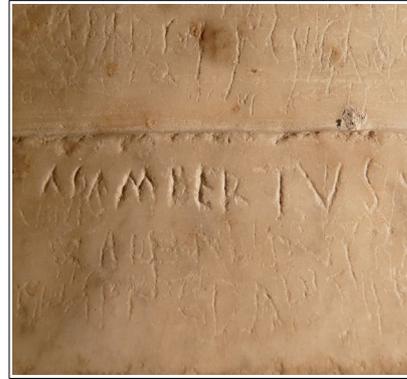
Thèmes spécifiques à aborder :

- **L'antiquité tardive** : après le hiatus des périodes gauloise et romaine, le village de Minerve est occupé à l'époque wisigothique comme en témoigne la présence d'un habitat de type aristocratique civil et une citerne près du rempart, à mettre en résonance avec les tombes wisigothiques du Puech.



*Plaqué-boucle wisigothique provenant de la nécropole du Puech (photo F. Renerre)  
et fusaïole en os issue des fouilles de 2016-2019 (photo : F. Loppe)*

- **La table d'autel de l'église Saint-Etienne**, où comment cet objet d'exception témoigne de l'importance de Minerve durant le Haut Moyen Age. Un moulage de la table pourrait être réalisé pour une proposition de restitution de la table sur ses trois pieds-reliquaires. Un dispositif numérique pourrait être installé avec projection d'un récit (histoire de la table d'autel) et mise en lumière des principales signatures.



*Table d'autel et signatures*

- **Le siège de Minerve en 1210**, suivi du développement et des réaménagements de la cité après la Croisade (vestiges du XIII<sup>e</sup> siècle, démantèlement des fortifications à l'époque moderne...). Le discours pourrait être matérialisé sur une maquette blanche, avec projection des limites de la cité, des positions des assaillants, du récit de la croisade des Albigeois...
- Par ailleurs, certains objets rares et qui ne sont pas encore présentés au public sont à intégrer au nouveau parcours comme un objet issu des fouilles des remparts fabriqué en os de baleine ou une bulle du pape Martin IV, actuellement dans une collection privée qui pourrait rejoindre les collections du musée à condition qu'elle soit valorisée.



*Bulle de Martin IV  
Coll. particulière*

## **E. Section histoire moderne et contemporaine : « Minerve l'industrielle »**

- **Objectif**: utiliser la documentation et les objets présentés dans les expositions passées (expositions sur les verreries et les moulins) pour évoquer les productions artisanales. Présenter notamment les céramiques produites dans les ateliers de Cruzy et retrouvées à Minerve (dépôt Barillaut) et faire un lien avec les collections du musée de Cruzy.



*Gourde en verre et assiette (photos F. Renerre)*

## **F. Section historiographie : « Jean Miquel et ses héritiers, des collectes paléontologiques à la création du musée »**

Objectif: présenter l'héritage scientifique légué par les chercheurs, érudits et archéologues amateurs des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Rendre aussi hommage aux créateurs du musée (Lauriol / Séverac...). Proposer une scénographie immersive, avec une évocation d'un cabinet de travail du XIX<sup>e</sup> siècle et la réutilisation des éléments muséographiques des années 1970 (anciennes vitrines, panneaux et cartels), sous forme physique si l'espace le permet ou numérique.

### Thèmes spécifiques à aborder :

- La **collection Miquel** : présentation de manuscrits de Miquel et de bulletins issus de sa bibliothèque / présentation de spécimens dans leurs boîtes d'origine avec étiquettes et mise en évidence de la variété des spécimens collectés à travers le monde (témoins des échanges entre chercheurs)



*Spécimens issus de la collection Miquel dans leurs boîtes d'origine. Photo : F. Renerre*

- Les **érudits du XX<sup>e</sup> siècle et la constitution des collections** : exposition documentaire (photos, fac-similé de courriers et des registres d'inventaire, anciens panneaux et cartels + espace de diffusion du film « musée de Minerve : retour aux origines » réalisé par Martine Rousseaux en 2019) / présentation de quelques objets collectés par Lauriol, Séverac, Issanjou, Poumeyrac et des dépôts de la société archéologique de Béziers (collections provenant de Narbonne et d'Afrique du Nord).

Le parcours muséographique proposé ci-dessus est issu des échanges qui ont eu lieu avec le comité scientifique et technique. Il comprend des propositions scénographiques et suggère l'acquisition d'outils numériques mais il sera sans doute amené à évoluer durant la phase de programmation qui sera réalisée avec un muséographe. Les textes seront illustrés dans le but de contextualiser les découvertes. Une réflexion sera menée pour proposer une traduction (sur les panneaux ou via un livret, des QRcodes ou une tablette) au moins en anglais et en espagnol.

Cette phase de programmation muséographique devra être accompagnée de l'organisation du chantier des collections (en interne ou externalisé) : emballage et transfert des collections dans un espace sécurisé le temps des travaux, traitement des collections lorsque cela est nécessaire, soilage et réintégration des objets dans les vitrines.

Enfin, ce parcours muséographique devra être conçu en complémentarité d'un parcours d'interprétation dans le village, auquel le musée serait intégré.

### **La politique d'expositions temporaires**

Ce parcours muséographique sera complété par une salle d'expositions temporaires permettant de développer des sujets en lien avec l'actualité de la recherche archéologique et historique mais aussi avec le Grand Site (en privilégiant l'alternance). L'objectif étant de raccorder les sujets développés dans ces expositions temporaires au territoire du Minervois et à son histoire, tout en proposant une ouverture sur l'environnement et le patrimoine dans toutes ses composantes (matérielle et immatérielle).

Une politique d'expositions temporaires a été amorcée ces trois dernières années, en s'appuyant sur les ressources locales (chercheurs de l'association Menerbés, du Géoscope de La Caunette, de la mission inventaire du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles) et dans la lignée de l'exposition temporaire (devenue permanente) montée en 2010 suite aux fouilles des remparts menées par l'Amicale Laïque de Carcassonne en 2007-2008. Le budget du musée doit pouvoir permettre de développer cette politique d'expositions, en incluant la publication de catalogues (imprimés ou numériques) et d'aides à la visites (livrets, parcours-jeux...) qui pourront alimenter la boutique du musée.

#### **Objectifs stratégiques**

- proposer une **nouvelle muséographie attractive**, claire et lisible pour le public
- donner les **clés de compréhension de l'environnement et de l'histoire de Minerve et ses alentours**, créer une nouvelle dynamique et une **relation renforcée entre le musée et le village**.

#### **Actions à mettre en œuvre**

- lancement de la **consultation de maîtrise d'œuvre pour la muséographie**
- **programmation du chantier des collections**

## III.2 – Une optimisation de la gestion des collections

La phase de diagnostic a permis de mettre en évidence les faiblesses bâtementaires et les améliorations à apporter dans le cadre d'une rénovation globale. L'amélioration des conditions de conservations est dépendante de ces travaux de mise aux normes du bâtiment (isolation, ventilation, chauffage, contrôle du climat...). Dans le cadre d'une rénovation, il convient également de renforcer les conditions de sécurité et de sûreté des collections. Enfin, le projet architectural devra aussi intégrer l'aménagement d'une réserve, au sein du bâtiment du musée ou externalisée, répondant aux normes de la conservation préventive tout en étant fonctionnelle pour l'étude et la gestion des collections.

### Préconisations pour une optimisation de la conservation préventive

« La conservation préventive est une démarche globale qui recouvre l'ensemble des mesures prises afin de prolonger la vie des objets en prévenant, dans la mesure du possible, leur dégradation naturelle ou accidentelle. » « Elle intervient sur l'ensemble des domaines qui peuvent avoir des incidences et des effets sur l'intégrité d'une collection, d'un objet ou d'une œuvre d'art, et menacer à terme son existence et la perte des significations qui fondent sa valeur patrimoniale. » (source : Vademecum de la conservation préventive – C2RMF)

La rénovation du bâtiment du musée participe donc pleinement de cette démarche de conservation préventive permettant de créer un environnement propice à la bonne conservation des matériaux (température autour de 20°C avec des variations saisonnières minimales ; taux d'humidité relative stable, autour de 50 % ; ventilation permettant d'éviter le développement de moisissures ; contrôle de la lumière et mise en place de barrières aux rayonnements UV).

Pour les objets les plus sensibles et notamment les métaux, au-delà du contrôle de l'atmosphère générale de la salle, il convient de prévoir un dispositif d'absorbants d'humidité dans les vitrines concernées (avec un caisson en-dessous pour disposer les absorbants, accessible depuis l'extérieur des vitrines) couplé à un système de contrôle du climat (capteurs dans les vitrines et la salle).

Ces solutions techniques devront s'accompagner du suivi sanitaire des collections réalisé par un agent formé. Un plan de sauvegarde des oeuvres (PSO) permettant d'identifier les collections à sauvegarder en priorité en cas de sinistre sera également mis en place.

### Les collections en réserve

Si les conditions de conservation des collections en réserve ont été grandement améliorées suite à l'opération de récolement et de reconditionnement réalisée en 2022, ces réserves sont trop exiguës pour permettre une bonne gestion des collections. Dans un village à fort potentiel archéologique, il est probable que la prochaine décennie connaisse un accroissement des collections que les réserves, dans leur configuration actuelle, ne pourraient pas absorber. Par ailleurs, la réserve actuelle n'offre pas d'espace de travail suffisant et le bureau attenant, dans lequel sont aussi stockés les manuscrits et les publications provenant de la collection Miquel n'est pas assez grand pour accueillir les

chercheurs qui souhaiteraient étudier les collections.

Deux solutions sont à envisager :

- agrandissement de la réserve dans le bâtiment actuel (par exemple abattre la cloison entre les 2 salles de réserve pour créer une seule salle d'étude : rayonnages pour le mobilier archéologique + archives Miquel (si elles sont conservées sur place) + espace de travail),
- aménagement d'une nouvelle réserve externalisée : un local est pressenti en face du musée, de l'autre côté de la cour mais il serait à isoler et à aménager pour garantir de bonnes conditions de conservation et d'étude des collections (accès sécurisé, chauffage, ventilation et aménagements répondant aux normes de la conservation préventive, espace de travail).

### **Acquisition d'un outil pour gérer et documenter les collections**

Enfin, pour pouvoir gérer l'inventaire et la documentation des collections mais aussi répondre à une des obligations réglementaires des collections qui est le versement de notices d'objets sur la base nationale des musées de France (POP), il convient d'équiper le musée de Minerve d'un logiciel de gestion de la base d'inventaire.

Le logiciel préconisé est Micromusée qui est également utilisé aux musées de Saint-Pons-de-Thomières et d'Hérépien, ce qui permettrait une gestion rationalisée des collections sur les trois musées de France du territoire.

### **Quelle gestion des collections pendant les travaux ?**

#### **Objectifs stratégiques**

- mettre en place les **conditions nécessaires** afin de répondre aux normes de la **conservation préventive** des collections
- acquérir un **logiciel de gestion des collections** (Micromusée)

#### **Actions à mettre en œuvre**

- rédaction de **préconisations** pour une prise en compte de la conservation préventive dans le projet architectural et muséographique
- mise en place d'une **veille sanitaire** durant la phase de travaux et après l'intégration des collections dans leurs nouvelles vitrines ou réserves (**formation** du personnel)
- réalisation d'un **plan de sauvegarde des œuvres** (PSO) suite à la réouverture du musée

### III. 3 - Une meilleure valorisation des collections auprès des publics

L'une des obligations des musées de France est la mise en place d'un service des publics, qui peut être mutualisé avec d'autres musées. L'équipe du musée de Minerve est très restreinte, cependant un effort a été fait ces deux dernières années pour maintenir autant que possible les visites guidées de l'église et du village. Il convient de poursuivre cet effort en mettant en place une véritable politique en direction de publics cibles (scolaires, public jeune hors temps scolaire, familles) et garantir l'accès de tous les visiteurs à tous les espaces du musée.

Cette politique des publics passera par :

- l'identification des publics cibles et la formation d'un interlocuteur interne au musée, identifié et apte à mettre en œuvre cette politique des publics,
- la création de contenus (textes de présentation des collections, supports de visites et d'activités, supports de communication) adaptés à tous publics, pour le musée mais aussi le village (parcours, itinéraires) afin de renforcer le lien musée-village,
- la mise en place d'une programmation culturelle (visites, activités, conférences) proposée par une médiation humaine, ce qui induit une masse salariale suffisante et qualifiée, permettant d'accueillir les visiteurs sur la saison estivale comme les groupes et les publics scolaires sur les ailes de saison, et/ou la mise en œuvre d'un partenariat avec l'Office de Tourisme pour externaliser ces visites,
- les aménagements bâtimentaires nécessaires à une accessibilité PMR de tous les espaces de l'équipement.

#### Création de contenus

La définition du musée proposée en 2022 par l'ICOM (Conseil international des musées) insiste sur la vocation de cette « institution permanente, à but non lucratif et au service de la société » qui est d'offrir à ses publics « des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances. »

La raison d'être d'un musée est aussi de retranscrire les résultats de la recherche à destination de tous les publics. Rendre accessible les contenus du musée de Minerve passera par une réécriture des textes, un apport de documentation graphique et photographique mais aussi par une diversification des supports :

- panneaux et cartels,
- maquette animée (avec projection via un vidéoprojecteur),
- vidéos (notamment pour la grotte d'Aldène ou encore l'histoire du musée),
- livrets-jeux de visite pour le public jeune,
- dispositifs numériques (QRCode et/ou tablette) permettant une visite du musée en autonomie.

Une attention particulière devra également être apportée aux outils de communication qui, en plus d'inciter les visiteurs à venir découvrir le musée et diffuser des informations pratiques peuvent

également diffuser des contenus (par exemple pages du musée sur le site de la Mairie ou les réseaux sociaux ou la création d'un site Internet).

Enfin, les contenus devront être créés pour le musée mais aussi pour le village sous la forme de parcours (panneaux avec QRcodes par exemple, ou sur tablette numérique) permettant aux visiteurs de découvrir l'histoire de Minerve à partir d'un itinéraire débutant au musée.

## **La médiation culturelle**

L'enquête réalisée auprès des publics du musée durant l'été 2022 a révélé les attentes des visiteurs vis-à-vis d'une médiation humaine (visites du musée, de l'église et du village, conférences, animations spécifiques liées aux expositions temporaires).

Il conviendra de poursuivre dans les années à venir dans la même dynamique que celle amorcée durant les saisons 2021-2022 et en 2023 avec la création de visites de l'église, du village et du musée, rendues possible par l'emploi d'agents formés et de saisonniers issus des filières universitaires (licence d'histoire, master des métiers des musées).

Ces agents pourront participer autant que possible aux formations organisées par le CNFPT, en partenariat avec l'association Occitanie Musées au sein des musées d'Occitanie, mais aussi aux sessions de formations organisées par la chargée de mission musées du Pays Haut Languedoc et Vignobles dans le cadre de l'animation du réseau des musées ainsi qu'aux journées d'étude mises en place par l'animatrice du réseau des musées de territoire du département de l'Hérault (service patrimoine).

D'autres possibilités sont cependant à envisager pour pallier le manque de ressources humaines :

- Externalisation de la médiation : la médiation culturelle peut être réalisée en interne mais être également externalisée en faisant appel à des intervenants spécialisés (conteurs, spécialistes de la céramique antique, archéologues...) afin de proposer une programmation culturelle et événementielle diversifiée.
- Proposition d'une visite en autonomie avec location de tablettes (visites du musée et des points d'intérêts patrimoniaux du villages (y compris de l'église).
- Soutien de l'association Menerbés : la poursuite de la collaboration avec l'association Menerbés mais aussi avec des chercheurs et professionnels du patrimoine permettra également de proposer des conférences, présentations de collections ou d'expositions temporaires comme cela a pu se produire à l'occasion des expositions *Verriers et verreries à Minerve* (2022) et *Au fil de l'eau, les moulins du haut bassin de la Cesse* (2023).

Les médiations proposées peuvent être de plusieurs ordres : visites générales ou visites thématiques, animation de parcours-jeux, d'escape game, présentation des collections associée à une activité. Les visites et outils conçus pour le public familial ou public jeune hors temps scolaire peuvent être réinvesties dans les activités pédagogiques proposées aux enseignants (et vice-versa).

Un programmation culturelle peut également être mise en place pendant la période de fermeture du musée lors des travaux. Des actions « hors les murs » en direction des scolaires ou des habitants pourraient être envisagées, elles permettraient dans le même temps de communiquer sur le projet de rénovation et l'ouverture d'un nouvel équipement culturel à Minerve.

Le développement d'une médiation culturelle implique le recrutement d'un personnel formé, à même de construire une véritable politique des publics. Si l'agent d'accueil et de médiation est seul à remplir ces missions, il est indispensable de prioriser les actions à mettre en œuvre.

### **L'accueil des groupes scolaires**

Le projet scientifique et culturel doit permettre de poser les bases d'une politique des publics tournée vers le public touristique et de proximité mais aussi le public scolaire qui est présent à Minerve mais sans venir au musée, faute d'activités proposées.

L'expérimentation d'un accueil de 2 classes de primaires de l'école Mairan (Béziers) en juin 2022 a permis de définir les modalités d'organisation de la venue de groupes scolaires au musée. Les groupes remplissant généralement un bus (soit 2 classes, environ 50 élèves), il est nécessaire de proposer un accueil dédié sur la journée, avec division des classes de façon à répartir les élèves sur différents espaces. Il convient de prévoir également une activité dans le village, en autonomie, et de faire tourner les groupes. Par ailleurs, pour des activités manuelles (peinture, modelage...) le lieu le plus approprié est la salle du peuple (espace suffisant et accès aux lavabos).

Pour proposer une activité découverte des collections pour un groupe et une activité manuelle pour l'autre groupe (par exemple peinture préhistorique ou production de céramique modelée), il est nécessaire d'employer 2 agents ou un agent en interne et un intervenant extérieur. Pour des raisons de sécurité des biens et des personnes, il n'est pas envisageable de laisser un groupe seul, même conduit par le professeur des écoles, dans le musée.

L'accueil des groupes scolaires implique donc l'emploi d'un personnel qualifié en dehors de la saison estivale. Considérant que les groupes ne viendront pas visiter Minerve en plein hiver (début décembre à fin février) car cela ne se prête pas à une activité dans le village, il est possible d'envisager l'accueil des scolaires sur les mois de mars à juin et de septembre à novembre. Par ailleurs, l'agent d'accueil et de médiation aura aussi pour mission, en plus de préparer les activités pédagogiques et les dossiers de présentation aux enseignants, de contacter les établissements scolaires et de faire le lien avec les enseignants.

### **Accessibilité**

Le projet de rénovation du musée devra intégrer la mise en accessibilité totale du musée : installation d'un ascenseur pour accéder à l'étage, ouvertures (notamment entrée) suffisamment larges et absence de marches à l'entrée du musée.

Le projet muséographique devra également veiller à laisser suffisamment de place entre les vitrines pour permettre la circulation d'une personne en fauteuil et une hauteur de mobilier adaptée aux PMR et au public jeune pour faciliter la visibilité des collections ainsi que des cartels.

Des dispositifs pourront être mis en place pour accueillir au mieux certains visiteurs en situation de handicap comme des guides de visites et des supports d'informations écrits en Facile à lire et à comprendre (FALC, logo ci-contre).



Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a porté la réalisation de livrets en FALC pour les musées d'Hérépian et de Saint-Pons-de-Thomières, le musée de Minerve pourrait également en bénéficier dans la seconde phase de développement de ce projet.

D'autres aménagements pourront être mis en place afin de pouvoir répondre à tous types de handicaps (boucle magnétique, sous titrage des vidéos, pour les mal-entendants ; lignes de guidage, bandes podotactiles au sol, audioguides avec textes en audio-description pour les non-voyants). Il conviendra de prévoir ces aménagements dès la phase de conception de la muséographie.

L'accueil des publics en situation de handicap nécessite une formation du personnel. Si les aménagements bâtimentaires pour l'accueil des personnes à mobilité réduite sont obligatoires, et devront être pris en compte dans la phase des travaux, les dispositifs d'accueil et la médiation en direction de ces publics spécifiques ne pourront pas être mis en place dès la réouverture du musée. Il conviendra de prioriser les actions à mener et de les phaser sur plusieurs années.

## **Communication**

La phase de diagnostic a révélé une communication du musée largement insuffisante. Un véritable plan de communication doit être mis en place :

- recensement des outils à disposition (comme le site de la Mairie ou celui de l'Office de Tourisme ou encore les flyer existants)
- actualisation de ces supports (mise à jour des pages sur les sites existants)
- création et animation de nouveaux supports de communication (site Internet, activité sur les réseaux sociaux)

Cette communication doit être réalisée par un personnel formé et qui dispose du temps de travail nécessaire à la réalisation des contenus et à leur diffusion sur tous les canaux à sa disposition.

Par ailleurs, la communication du musée doit s'accompagner d'une réflexion en profondeur de la visibilité du musée et donc de la signalétique dans le village et ses abords.

## Objectifs stratégiques

- répondre à l'une des **obligations des musées de France** qui est la mise en place d'un **service des publics**,
- proposer des **contenus et des supports de visite adaptés à tous les publics** (familles, public jeune, scolaires, public en situation de handicap, public averti, étrangers...),
- mettre en place une **programmation culturelle** (visites, activités, conférences) passant par une **médiation humaine**, animée par un agent du musée ou un intervenant extérieur (prestataire, association),
- travailler à la recherche et au **développement de nouveaux publics** (lien avec le milieu scolaire, les associations, les structures spécialisées...),
- gagner en **attractivité** et en **visibilité**.

## Actions à mettre en œuvre

- **conception des contenus** du musée (cartels, panneaux, contenus numériques) pendant la phase travaux
- **création d'ateliers pédagogiques** et de **supports de visite**, à mettre en œuvre après l'ouverture mais aussi pendant les travaux (concept du **musée hors les murs**)
- **prise de contacts** avec les potentiels **partenaires** (enseignants, associations...)
- mise en place d'un **plan de communication**
- réflexion et mise en place d'une **signalétique** dans le village et ses abords

### **III. 4 - Un nouveau positionnement du musée : médiateur de la recherche archéologique et historique du Minervois**

En cohérence avec l'histoire du musée, de la constitution des collections rassemblées par des érudits et des archéologues locaux, mais aussi avec la scénographie envisagée qui laisse une place à cette histoire fondatrice du musée, cet équipement pourrait proposer une ouverture sur le monde de la recherche en développant trois axes :

- un lien renforcé avec les chercheurs et les étudiants,
- une collaboration privilégiée avec les acteurs locaux de l'archéologie et les associations de diffusion de la recherche (Menerbés, CRDM, GASP, SAHHCH),
- des projets développés avec les autres musées et dépôts archéologiques du territoire.

Ce positionnement du musée comme pivot entre le monde de la recherche et le grand public permettra d'alimenter les contenus proposés (expositions temporaires, publications, parcours dans le village et ses environs...), d'entretenir un renouvellement périodique des connaissances en lien avec l'actualité de la recherche et donc de favoriser le dynamisme du musée.

#### **L'accueil des chercheurs et des étudiants**

Dans le cadre du diagnostic sur la nature des collections et l'apport qu'elles représentent pour la connaissance de l'implantation humaine en Minervois, Denis Guilbeau, conservateur au Service Régional de l'Archéologie, a pointé l'intérêt de ces collections, largement méconnues des chercheurs. La reprise de l'étude des collections anciennes, notamment de celles issues des sites néolithiques et protohistoriques, pourrait donner lieu à des sujets de recherches universitaires ou de stages de fin d'études. Il est donc important de rendre possible cet accueil de chercheurs et d'étudiants pour la consultation et l'étude des collections (espace dédié à l'étude dans la réserve, personnel disponible pour assurer cet accueil).

Par ailleurs, les fouilles archéologiques les plus récentes ont révélé une occupation du village de Minerve durant l'Antiquité tardive (fin du Ve-début VIe siècle). L'étude du bâtiment B mis au jour contre le rempart sud qui, par la qualité de sa construction et la présence d'un étage se rattache aux demeures aristocratiques, incite à penser que Minerve a été réinvestie par la puissance publique à cette époque. Cet élément majeur pour l'histoire de Minerve mais aussi pour la connaissance du contexte géo-politique en Septimanie<sup>18</sup>, pourrait faire l'objet d'un programme commun de recherches porté par un laboratoire universitaire ou le CNRS.

---

18 « Le site pourrait donc faire partie d'une vague de création d'agglomérations, que ce soit pour la surveillance de la marche-frontière septentrionale de la Septimanie wisigothique ou comme chef-lieu territorial aux fonctions administrative, juridique, et politique participant d'un nouveau redécoupage des pouvoirs et du territoire. » (Extrait du rapport de fin d'opération rédigé par Frédéric Loppe « Minerve (Hérault), Restauration des remparts – 2<sup>e</sup> tranche », novembre 2022.

## **La collaboration avec les acteurs locaux de l'archéologie et de la diffusion de la recherche**

Comme précisé en page 17 du diagnostic, l'association Menerbés a pour objectif de susciter les échanges entre les chercheurs qui travaillent sur le Minervois et ses marges, toutes périodes confondues. Les membres de cette association sont donc des personnes ressources qui pourront favoriser le lien entre le musée et le monde de la recherche. Son action se concrétise notamment par l'organisation de conférences et de journées d'études (rencontres annuelles : Les journées scientifiques, proposées en partenariat avec la Communauté de communes Du Minervois au Caroux).

Par ailleurs, l'association est force de proposition dans la création d'expositions temporaires, comme ce fut le cas par exemple pour l'exposition *Verriers et verreries à Minerve* (2022) et participe activement aux projets proposés par le musée ou par le Pays Haut Languedoc et Vignobles (comme l'exposition *Au fil de l'eau* (2023) sur les moulins hydrauliques du haut bassin de la Cesse, initiée par Karyn Orengo, chargée de l'inventaire du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles.

D'autres associations ayant pour vocation la valorisation de la recherche archéologique peuvent être sollicitées, comme le CRDM (Centre de ressource et de documentation du Minervois – Olonzac), le Groupe archéologique Saint-Ponais (GASP - Saint-Pons-de-Thomières) ou encore la Société archéologique et historique des Hauts Cantons de l'Hérault (SAHHCH – Villemagne-l'Argentière).

## **Des partenariats avec les autres musées et dépôts archéologiques du territoire**

Deux autres musées de la Communauté de communes du Minervois au Caroux présentent des collections qui font écho à celles du musée de Minerve :

- le musée archéologique d'Olonzac, qui a une histoire proche de celle du musée de Minerve (deux musées créés à la même époque par des érudits et des chercheurs locaux) et dont les collections se répondent, comme celles issues de la grotte d'Aldène ou de dolmens du Minervois,
- le musée de Préhistoire régionale de Saint-Pons-de-Thomières dont les collections sont centrées sur la période Néolithique mais avec des correspondances avec les céramique et l'outillage néolithiques présentés à Minerve.

Le musée de Préhistoire régionale de Saint-Pons-de-Thomières élabore également un Projet scientifique et culturel dont l'un des axes est l'ouverture du musée sur le territoire de la communauté de communes pour proposer une offre culturelle au plus près des habitants. Dans ce cadre, des projets communs ou en résonance entre ce musée et celui de Minerve sont à imaginer.

## Objectifs stratégiques

- **définir un positionnement** clair et lisible du musée, **en lien avec les acteurs de la recherche** historique et archéologique,
- affirmer le **rôle de médiateur** du musée, pivot entre le monde de la recherche et le public, pour alimenter et actualiser les contenus, rester connecté à l'actualité de la recherche,
- **tisser des liens avec les autres structures locales** (musées et associations)

## Actions à mettre en œuvre

- déterminer le **nom du musée** et son **identité visuelle**,
- mettre en place des **groupes de travail avec les acteurs de la recherche** pour créer les contenus du futur musée,
- suite à l'acquisition d'un logiciel de gestion des collections, **diffuser des notices d'objets** sur la base nationale POP et **mettre en ligne les collections** remarquables sur le site du musée,
- prendre **contact avec les universités** et, après la rénovation du bâtiment, mettre en place les conditions nécessaires à l'**accueil des chercheurs et des étudiants**,
- envisager des **partenariats** avec les **autres musées et associations du territoire**.

### III. 5 - Un modèle économique pérenne

L'étude d'aide à la décision menée par Alain Porteils et Cécile Galceran (Public Impact Managment) en 2023 et portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, a permis de poser un diagnostic relatif au fonctionnement et à la gestion budgétaire du musée.

Il en ressort que « en l'état, il est impossible de proposer une projection précise d'une gestion équilibrée, autonome et pérenne sans changement majeur d'organisation et de gestion car la charge financière nette est trop lourde pour la municipalité qui ne peut rien envisager de bâtir avec l'actuel. Pour s'approcher de l'équilibre financier il faudrait envisager un scénario très optimiste qui paraît peu réaliste compte-tenu des conditions soit : 5% des visiteurs soit 7500 personnes en tarif plein 3€ = 22 500€ »<sup>19</sup> « Un changement de paradigme et de dimension financière s'impose et notamment un investissement conséquent et à la hauteur de l'ambition de la commune vis-à-vis du rayonnement patrimonial de sa commune. »<sup>20</sup>

Le fonctionnement du musée nécessite un budget estimé entre 15 et 20 k€/an sous forme de prise en compte de déficit structurel (il n'existe pas de comptabilité séparée permettant d'affiner ces chiffres). L'étude précise qu'« il sera important de mettre en place un budget annexe musée afin d'établir une comptabilité analytique précise et de suivre l'évolution du budget fonctionnement. »<sup>21</sup>

Cette étude conclue à la nécessité d'envisager des ressources extérieures afin de proposer un modèle économique pérenne et propose deux scénarii de fonctionnement prenant en compte les recettes, la masse salariale, les investissements, les charges fixes, qui varient en fonction du nombre de mois d'ouverture au public et des options choisies en termes de ressources humaines :

Scénario 1 : ouverture du musée 6 mois (de mai à octobre), durant la haute saison et les ailes de saison

PRINCIPAUX VARIABLES	CHOIX SC1	AVANTAGE	INCONVENIENT
OUVERTURE DU MUSEE AU PUBLIC	6MOIS MAI-OCTOBRE	Organisation simplifiée	S'adresse à un public essentiellement touristique
« STRATEGIE » RH PERSONNEL QUALIFE ASSISTANT.E de CONSERVATION	CDD 6MOIS	Moindre coût : 20 900€/an	Pas de continuité, procédure d'embauche renouvelé tous les ans
« STRATEGIE » COMMERCIALLE BOUTIQUE FAIBLE	Objectif faible : Vente 50% du stock à marge x2	Budget achat faible et résultat à l'équilibre	Pas de bénéfice

Ce scénario ne permettrait pas une augmentation notable de la fréquentation ni des recettes.

Scénario 2 : ouverture du musée 8,5 mois (de mars à novembre)

19 Etude d'aide à la décision pour la gestion du musée de Minerve, p. 26

20 Idem, p. 27

21 Idem, p. 39

PRINCIPAUX VARIABLES	CHOIX SC2	AVANTAGE	INCONVENIENT
OUVERTURE DU MUSEE AU PUBLIC	8MOIS ET DEMI MARS - NOVEMBRE	Développement continue de l'offre culturelle autant pour le public touristique que local	Gestion de la mission d'accueil
« STRATEGIE » RH PERSONNEL QUALIFE ASSISTANT.E de CONSERVATION	CDI	Stabilité et engagement professionnel du personnel	Coût élevé : 38 000€/an
« STRATEGIE » COMMERCIALE BOUTIQUE	Objectif moyen : Vente 66% du stock à marge x2	Léger bénéfice avec le même budget achat	Plus risqué

Ce scénario engendre un déficit à court terme bien moindre qu'aujourd'hui. Son ambition garantit un équilibre économique sans subvention municipale en année N plus 4 ou 5. Les déficits à court terme peuvent être financés par une augmentation du parking de 1 € ou par tout autre source de financement.

Le scénario le plus ambitieux est aussi :

- le plus dynamique,
- le plus en adéquation avec le niveau d'investissement bâtementaire et culturel,
- le plus en adéquation avec l'appellation « musée de France »,
- le plus sûr financièrement,
- le plus à même d'atteindre rapidement l'équilibre économique souhaité.

En misant sur l'attractivité de ce nouvel équipement, on peut espérer une augmentation significative de sa fréquentation. De plus, la collaboration avec l'Office de Tourisme est intéressante car l'accueil de l'OT sera un passage obligé pour nombre de visiteurs qui pourront facilement accéder au musée. La gratuité du musée, mise en place en 2023, est une piste intéressante pour augmenter la fréquentation. Cependant, cela revient à se priver de recettes non négligeables si la fréquentation augmente. Il conviendra, sur la base des résultats de cette étude, de mener une réflexion plus approfondie sur les solutions annexes qui pourraient consolider le fonctionnement du musée.

### Objectifs stratégiques

- disposer des **ressources pérennes** et nécessaires au fonctionnement de l'équipement
- pouvoir **employer un agent qualifié** (assistant de conservation) **à temps complet** afin de développer une action éducative et culturelle du musée

### Actions à mettre en œuvre

- **valider le choix** d'un scénario
- mettre en place un **budget de fonctionnement** du musée

## Annexes

- Annexe 1** Rapport de la MISSA – ministère de la Culture / visite sécurité du 30 juin 2021
- Annexe 2** Rapport de la MISSA – ministère de la Culture / visite sûreté du 1<sup>er</sup> décembre 2021
- Annexe 3** Enquête des publics 2022
- Annexe 4** Procès verbaux de récolement - 2022
- Annexe 5** Préconisations architecturales et estimatif sommaire du coût des travaux - 2023
- Annexe 6** Rapport de restauration des collections en métal - 2023
- Annexe 7** Propositions pour un nouveau parcours muséographique - 2023